

L'ENERGIE ELECTRIQUE A BON MARCHÉ

**L'HON. M. BOUCHARD S'OCCUPE DE L'ASSURER AUX
RÉGIONS RURALES EN SE PRÉVALANT DES NOU-
VELLES LOIS DU GOUVERNEMENT.**

Dans le but d'assurer aux régions rurales l'électricité au meilleur compte possible, le ministre des Affaires municipales, l'honorable T.-D. Bouchard, poursuit actuellement une enquête pour savoir quel est sur le continent américain le taux le plus bas de l'électricité dans les campagnes.

A l'heure actuelle, une soixantaine de municipalités rurales de notre province ont fait connaître au ministre des Affaires municipales leur intention de fournir l'électricité à leurs ressortissants. A cette fin, elles devront à leurs frais établir des lignes de transmission, installer transformateurs et compteurs et tout ce qui est nécessaire à la distribution de l'électricité. Elles voudront se prévaloir de l'article 19 de la loi sur la municipalisation de l'électricité, qui autorise l'Etat provincial à les aider en payant 50 pour 100 du coût capital de ces entreprises, à même le fonds consolidé du revenu ou au moyen d'emprunts. Cet article se lit ainsi:

"Sur la recommandation de la Commission des eaux courantes de Québec ou de la Commission d'électricité et sur l'ordre du lieutenant-gouverneur en conseil, le trésorier de la province peut payer à toute municipalité une somme n'excédant pas cinquante pour cent du coût capital de la construction et de l'établissement, dans ou pour le service de toute municipalité rurale, des lignes et câbles de transmission primaire, des transformateurs, des compteurs et des lignes secondaires de service électrique sur la voie publique, requis pour la livraison du pouvoir

dans toute municipalité rurale."

Une fois ces travaux terminés, les municipalités se procureront l'énergie électrique en s'adressant aux entreprises qui en fabriquent. C'est dans le but de la leur assurer au meilleur compte possible que l'honorable M. Bouchard poursuit l'enquête dont nous avons parlé plus haut. Il veut savoir quel est sur le continent américain le taux le plus bas de l'électricité dans les campagnes, et chercher ensuite si, dans les conditions actuelles, ce taux-là peut être assuré à nos régions rurales.

Si les municipalités ne peuvent s'entendre avec les fournisseurs d'énergie électrique, elles ont, en vertu de l'article 17 de la loi sur la municipalisation de l'électricité, le privilège de porter leur cause devant la Commission d'électricité qui peut ensuite ordonner aux fournisseurs de les approvisionner d'énergie électrique aux termes et conditions qu'elle même détermine.

On sait d'autre part qu'en vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée législative au cours de la dernière session, la Commission des eaux courantes est autorisée à aménager et exploiter les chutes d'eau et les rapides non concédés, situés sur les cours d'eau du domaine public; à construire et exploiter les établissements nécessaires à la transmission et la distribution de l'énergie électrique provenant de ces forces hydrauliques; à acheter des entreprises en exploitation; à acheter de l'énergie électrique; et enfin, qu'elle la

(Suite en page 5)

COLLÈGE SAINT-MAURICE

Le cours de Littérature française s'ouvrira le 8 novembre.

Vendredi, le 8 novembre, M. le chanoine Emile Chartier, Lic. litt. (Paris), D. Phil., LL. D., de l'Académie canadienne, inaugurera à Saint-Hyacinthe son Cours de littérature française, suivant les Règlements et Programme de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

Le cours régulier comporte une série de vingt leçons que M. le doyen lui-même viendra donner chaque semaine, le vendredi, de 3h. 15 à 4h. 15 après-midi.

Sont invités à profiter de l'heureuse aubaine, non seulement les élèves du Collège Saint-Maurice et celles du Pensionnat (3e et 4e années L.-Sc.), mais encore les professeurs religieux et laïques et leurs élèves des diverses Institutions de Saint-Hyacinthe. Il y aura également admission pour les personnes qui, peut-être, sont désireuses d'acquiescer une culture intellectuelle supérieure ou de perfectionner celle qu'elles possèdent.

Les frais d'inscription, pour l'année entière, sont de \$4.00. Un professeur, avec 9 élèves, est admis pour \$15.00. Prière de s'inscrire avant le 7 novembre, au Collège Saint-Maurice (entrée du pensionnat).

La direction des études.

LE DÉCÈS D'UN DOMINICAIN

Le R. Père Chené, O. P., est décédé à Toledo, Ohio. — Des funérailles à Saint-Hyacinthe.

En l'église Notre-Dame du Rosaire, lundi dernier, ont eu lieu les imposantes funérailles du R. Père Réginald-Rosaire (Achille) Chené, O. P., décédé quelques jours auparavant à Toledo, Ohio, en l'hôpital St-Vincent, dirigé par les Soeurs Grises de la Communauté de Montréal.

Le Père Chené était né à St-André-Avellin, dans la province de Québec, le 7 février 1888. Il a succombé à la pneumonie.

Ce religieux avait fait ses études au Séminaire St-Sulpice de Montréal et sa philosophie à St-Hyacinthe; entra dans l'Ordre des Pères Dominicains en septembre 1910 et fut ordonné prêtre en 1915.

Le Père Chené fut du ministère à Saint-Hyacinthe, à Lewiston, Maine, et à Fall River, où il était attaché depuis quatre ans comme père missionnaire.

Les funérailles ont eu lieu dans notre ville en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis. Le service à l'église Notre-Dame du Rosaire a été chanté par le Rév. Père Provincial André Bibeaud, O. P., assisté du R. Père C. Forest, O. P., comme diacre et du R. Père Sébastien Piché, O. P., comme sous-diacre.

Au choeur on remarquait M. le chanoine J. B. O. Archambault, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, et un nombreux clergé. Plusieurs frères et soeurs du défunt avaient accompagné la dépouille mortelle dans notre ville.

L'inhumation s'est faite dans le cimetière des Dominicains.

CLUB CASAVANT

Assemblée annuelle et élection des officiers.

Samedi dernier avait lieu au Village Casavant l'assemblée annuelle des membres du Club Casavant. Agissant comme président d'assemblée, M. Armand Johnson de la fabrique d'orgues avec M. René Bouchard comme secrétaire.

Après quelques mots des officiers sortant de charge, on procéda aux élections qui donnèrent le résultat suivant pour le terme 1935-1936: Président, Elias Chicoine, vice-président, Léon Bonin, directeurs, MM. A. Lecomte, A. Plamondon, P. Girard, F. Guillet et L. J. Chicoine secrétaire-trésorier.

L'HON. M. BOUCHARD ACCLAME PAR LES ELECTEURS DU COMTE

Des foules nombreuses et enthousiastes vont entendre l'exposé de la politique provinciale dans quatre paroisses du comté de Saint-Hyacinthe: Saint-Bernard, Saint-Denis, Saint-Charles et Saint-Thomas d'Aquin.

VOIRIE, ÉLECTRICITÉ, RENTES SEIGNEURIALES

L'hon. P. J. A. Cardin rend un bel hommage au ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce. — Discours de MM. Bouchard, Cardin, Fontaine, Turcotte, Messier, Dumaine et Chabot.

LES ÉLECTIONS PROCHAINEMENT

L'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, a entrepris dimanche dernier la tournée de son comté: Saint-Hyacinthe. Il a porté la parole dans quatre paroisses différentes, recevant partout un accueil des plus flatteurs, qui fait bien augurer du résultat de la lutte qui s'annonce prochaine.

L'hon. M. Bouchard était accompagné d'orateurs distingués, notamment de l'hon. P. J. A. Cardin, ministre des Travaux Publics dans le gouvernement fédéral, qui parla dans deux paroisses qui se trouvent maintenant à faire partie de son comté fédéral: Saint-Denis et Saint-Charles sur Richelieu. C'était la première fois que M. Cardin visitait ces paroisses depuis la récente élection fédérale et l'accueil qui lui fut fait fut aussi chaleureux qu'affectueux. On sait que Saint-Denis, vieille paroisse conservatrice depuis aussi longtemps qu'on peut se souvenir, a donné une majorité à M. Cardin.

L'hon. M. Bouchard a d'abord parlé à Saint-Bernard, après la messe. C'est une paroisse située aux limites extrêmes de son comté. A midi, dans une grande salle paroissiale et en présence d'une foule considérable, M. Bouchard, accompagné de M. Cardin, a tenu une belle assemblée à St-Denis. Les autres trois orateurs furent Me T. A. Fontaine, C. R., député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, qui avait aussi parlé à St-Bernard; M. J. C. Turcotte, député de Richelieu à l'Assemblée législative; M. Félix Messier, député de Verchères à Québec; M. Cyrille Dumaine, ancien député de Bagot aux Communes; M. Victor Chabot, avocat et échevin de Saint-Hyacinthe.

Ces mêmes orateurs portèrent aussi la parole, dans l'après-midi, à une autre belle assemblée qui eut lieu dans la salle paroissiale de Saint-Charles sur Richelieu, sous la présidence conjointe de MM. Aimé Voghel et Octave Chicoine, respectivement maires du village et de la paroisse. A Saint-Denis, l'assemblée était présidée conjointement par le Dr Donat Durocher et M. Lévi Phaneuf, respectivement maires du village et de la paroisse. A Saint-Bernard, le maire V. Phaneuf présida l'assemblée qui eut lieu en plein air, et il prononça un chaleureux discours en faveur de M. Bouchard.

L'hon. M. Bouchard a clôturé cette belle série d'assemblées par un ralliement dans la soirée à Saint-Thomas d'Aquin. Cette dernière réunion était présidée par M. Alfred Nichol, maire de la paroisse, et les orateurs furent MM. Bouchard, T. A. Fontaine et Victor Chabot.

Nous avons dit que l'hon. M. Bouchard avait reçu partout un fort bel accueil. A Saint-Denis notamment, dans ce vieux château-fort du parti conservateur, des milliers de personnes se massèrent dans la grande salle bien avant l'ouverture de l'assemblée, afin, disaient-elles d'entendre "nos deux ministres". M. Bouchard, très en forme, prononça un discours qui fut interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements et la vaste assistance, sur la fin, lui fit spontanément une ovation, pour ensuite entonner le chant national: "O Canada". C'est sur cette note patriotique que l'assemblée se termina. L'hon. M. Cardin fut également fort applaudi et lorsqu'il se leva pour parler, la foule l'accueillit au chant de "Il a gagné ses épaulettes". On remarqua qu'il y avait un grand nombre de femmes à l'assemblée, de même qu'aux autres réunions de la tournée, et les orateurs augurèrent bien de cet intérêt marqué par elles aux questions politiques.

(Suite en page 8)

DE NOUVEAUX MARCHES POUR LES CANADIENS

**IMPORTANT VOYAGE DE L'HON. T. D. BOUCHARD À
WASHINGTON EN VUE DE CONFÉRER AVEC L'AM-
BASSADEUR DE RUSSIE POUR L'ÉCHANGE DE
PRODUITS. — RELATIONS COMMERCIALES QUI
SERAIENT À L'AVANTAGE DES AGRICULTEURS ET
DES OUVRIERS DES VILLES.**

Washington, D. C., 30. — L'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement de la province de Québec, est arrivé à Washington vendredi midi, le 25 octobre, en mission commerciale. Aussitôt après son arrivée il a pris le lunch avec l'ambassadeur Trosyanovsky à l'ambassade de la Russie des Soviets. Bien que rien d'officiel n'ait transpiré de cette importante entrevue, on comprend que l'objet du voyage de l'hon. M. Bouchard est une reprise au moins partielle des relations commerciales entre le Canada et la Russie.

Les relations commerciales entre les deux pays ont été interrompues il y a quelques années lorsque le gouvernement Bennett à Ottawa passa un décret prohibant le commerce avec la Russie. Mais comme ce dernier pays a depuis été accepté comme membre de la Société des Nations, il semble

qu'il devrait être possible de faire un échange de produits qui serait avantageux pour les deux pays.

La province de Québec produit des choses dont il y a rareté en Russie actuellement et la Russie pourrait exporter certains produits dont on a présentement besoin dans la province de Québec. L'hon. M. Bouchard croit qu'il serait de l'intérêt des deux pays d'échanger certains produits qui sont des nécessités de la vie. Les cultivateurs et les ouvriers des villes bénéficieraient d'un tel échange.

Si on en vient à une entente, le gouvernement de Québec devra s'adresser au pouvoir central, le gouvernement d'Ontario, pour faire lever l'embargo posé il y a quelques années par le gouvernement Bennett sur les produits russes. Les deux gouvernements étant tous deux de politique libérale, on croit qu'il sera relative-

(Suite en page 5)

FEU Mme C. MILLIER

Funérailles lundi dernier à l'église paroissiale de Saint-Joseph.

Le 24 octobre dernier, à St-Joseph sur Yamaska, est décédée Mme Vvs Charles Millier, née Denise Laliberté, à l'âge de 78 ans. Elle laisse dans le deuil: Quatre fils, Euclide, de Saint-Hyacinthe, Joseph, de Springvale, Mass., Wilfrid, de Montréal, et Téléphore, de St-Hyacinthe; quatre filles, Mme Téléphore Rousseau (Céline) de New-Bedford, Mass., Mme Joseph Brouillard (Palmina), de Chambly, Mme Fortunat Laquière (Ludivina), aussi de Chambly, et Mlle Délia, de St-Hyacinthe; ses soeurs, Mme Octave St-Martin, de New-York, et Mme Thomas Harnois, de Central Falls, R. I.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 28 courant, en l'église paroissiale de Saint-Joseph. La levée du corps a été faite par M. le curé Valmore Lajoie qui a aussi chanté le service.

Les porteurs étaient MM. Adélaide Martin, Misael Després, Omer Guilbert, Omer Lemay, François Choinière et Jacob Messier.

Conduisaient le deuil: ses fils, Euclide et Téléphore, de Saint-Hyacinthe, Wilfrid, de Montréal; son gendre, Joseph Brouillard, de Chambly et plusieurs petits-enfants.

M. Antoine Bienvenue avait la direction des funérailles.

LE RÈGLEMENT EST RATIFIÉ

Les propriétaires de Saint-Hyacinthe signifient leur approbation par un vote de 232 voix contre 20.

Les électeurs propriétaires de Saint-Hyacinthe ont ratifié par une énorme majorité le règlement adopté par le conseil municipal qui décréte divers travaux publics et pourvoit à un emprunt de \$85,000 pour payer le coût de ces travaux.

La votation sur ce règlement a eu lieu lundi et mardi, les 28 et 29 du mois courant, dans la salle des comités à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. l'échevin J. B. Létourneau. M. Maxime David, greffier de la cité, agissait comme secrétaire de la votation.

Durant les deux jours précités, 252 électeurs - propriétaires se sont rendus au bureau de scrutin pour y enregistrer leur vote. De ce nombre, 232 ont voté en faveur du règlement avec une évaluation totale de \$2,106,835, et 20 seulement, avec une évaluation de \$102,300 se sont prononcés contre le règlement.

La dépense de \$85,000 que les électeurs viennent d'approuver est ainsi répartie: \$10,000 pour les édifices publics et les ponts; \$15,000 pour le gravement de certaines rues et le pavage en béton de plusieurs autres; \$5,000 pour l'installation d'une pompe additionnelle à l'aqueduc. La balance du règlement sera pour la construction de nouvelles conduites d'eau, d'égouts, de trottoirs, etc.

FEU WILLIAM QUERY

Un vieux citoyen qui disparaît.

En cette ville, le 27 octobre courant, au no 54 rue St-Michel, est décédé M. William Query, veuf de Délia Desmarais, à l'âge de 72 ans.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Frank, de cette ville, Adélaide, de St-Sauveur des Monts, et Alfred, de St-Barnabé, ainsi que trois filles, Mme Adélaide Leclerc (Aurore), de Cochrane, Ont., Mme Emile Langelier (Rose), de cette ville, et Mlle Juliette, aussi de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, le 29 courant, à 8,30 heures, en l'église paroissiale du Christ-Roi. M. Antoine Bienvenue avait la direction des funérailles.

Il faut qu'un enfant sache qu'on lui pardonna plutôt vingt fautes qu'un simple déguisement de la vérité. — Rollin.

LA COMMISSION DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

**UNE NOUVELLE ORDONNANCE EST ADOPTÉE
FIXANT LE PRIX DU LAIT DANS LA RÉGION DE
SAINT-HYACINTHE.**

Le dernier numéro de la Gazette Officielle nous apporte une nouvelle ordonnance de la Commission de l'Industrie Laitière en date du 17 octobre. Cette ordonnance est signée par MM. H. C. Bois, président, R. G. Davidson et Théo J. Lafrenière, commissaires et Marc H. Hudon, secrétaire.

A la date précitée, la commission s'est réunie à Montréal et après avoir considéré les conditions de l'industrie laitière dans la région de St-Hyacinthe, elle a décrété ce qui suit:

1. La présente ordonnance s'applique à toute personne qui, directement ou indirectement, vend ou livre du lait dans les limites de la région de Saint-Hyacinthe.

2. La région de Saint-Hyacinthe comprend la ville de St-Hyacinthe et les municipalités de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe le Confesseur et la Providence.

3. Tout marchand de lait cru doit payer directement à ses fournisseurs - producteurs, pour chaque cent livres de lait dosant au moins 3,25% de matières grasses qu'il reçoit de ceux-ci, \$1,75 net F. A. B. la place d'affaires dudit marchand.

4. Tout marchand de lait pasteurisé doit payer directement à ses fournisseurs-producteurs, pour chaque cent livres de lait dosant au moins 3,25% de matières grasses qu'il reçoit de ceux-ci, \$1,65 net F. A. B. la place d'affaires dudit marchand.

5. Sauf les dispositions des articles 6 et 7 ci-dessous, nul ne peut, dans les limites de la dite région de St-Hyacinthe,

offrir, vendre ou livrer à son domicile ou à sa place d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

6. Nul ne peut, dans les limites de ladite région de St-Hyacinthe, offrir, vendre ou livrer du lait en bouteille à une épicerie, à un restaurant, à un marchand ou à tout autre établissement de commerce, à des prix inférieurs à trois sous et demi la chopine et sept sous la pinte.

7. Le lait non embouteillé ne pourra être vendu à un prix inférieur à vingt-quatre sous le gallon, pourvu que la quantité vendue soit de deux gallons ou au-dessus. Si la quantité n'atteint pas deux gallons, le prix sera fixé par l'article 6.

Cette ordonnance annule l'ordonnance no 59 publiée dans la Gazette Officielle de Québec en date du 27 avril 1935 et entre en vigueur le 1er novembre 1935.

La Gazette Officielle de Québec, dans son dernier numéro, publie plusieurs autres ordonnances de la Commission de l'Industrie Laitière concernant diverses régions de la province de Québec.

En vertu de ces diverses ordonnances, la Commission de l'Industrie Laitière s'est trouvée à fixer le prix d'hiver pour l'achat et la vente du lait dans les localités suivantes: Saint-Jean et Iberville, Saint-Hyacinthe, Joliette, Grand-Mère, Shawinigan - Falls, Crabtree, Mills et Drummondville. Les prix varient entre quatre et cinq sous la chopine et huit ou neuf sous la pinte pour le lait livré à domicile.

ELECTIONS PROVINCIALES LE 25 NOVEMBRE

**LES CHAMBRES ONT ÉTÉ DISSOUTES ET LA VOTA-
TION AURA LIEU DANS TROIS SEMAINES. — LA
CAMPAGNE LIBÉRALE BATTRA BIENTÔT SON
PLEIN. — 700,000 ÉLECTEURS SUR LES LISTES.**

Québec, 30. — A l'issue de la séance du conseil des ministres, cet après-midi, l'hon. premier ministre, M. Taschereau, a annoncé la date des prochaines élections provinciales. Ainsi qu'on le prévoyait, le lieutenant-gouverneur a signé aujourd'hui même le décret de dissolution des chambres et le premier ministre a ensuite annoncé que les élections auront lieu le lundi, 25 novembre, soit dans trois semaines.

L'Assemblée législative qui a été dissoute aujourd'hui est la 18ième de la province de Québec. Elle fut élue le 24 août 1931, à la suite d'un scrutin où le parti libéral eut une victoire retentissante en remportant 78 des 90 sièges dont elle se compose; les 12 autres échurent au parti conservateur. Actuellement elle ne compte plus que 73 députés, dont 63 libéraux et 10 conservateurs. Il y a 17 sièges vacants à la suite de décès, démissions et nominations à diverses fonctions.

La campagne libérale en vue des élections s'ouvrira officiellement vendredi, le 1er novembre, par un grand ralliement libéral à Victoriaville, alors que les honorables Alexandre Taschereau, J. E. Perrault et Adélaide Godbout, ainsi que plusieurs députés adresseront la parole.

Dès la semaine prochaine se tiendront de nombreuses conventions pour le choix des candidats des divers partis. Puis la lutte s'engagera à fond de train.

Les observateurs perspicaces de la politique provinciale s'accordent à prédire cette année encore une grande victoire du parti libéral.

Lorsque l'électorat de la province de Québec sera appelé à voter, on constatera que le nombre des électeurs est aujourd'hui beaucoup plus considérable que lors des dernières élections.

Les discours des huit orateurs au programme seront irradiés de 2,30 heures à 5,30 heures, par toute la province, par les postes CKAC, de Montréal, CHRC, de Québec, CKCH de Hull, CHMC, de New-Carlisle, CRFC, de Chicoutimi.

(Suite en page 5)

CONVENTION LIBÉRALE SAMEDI APRES-MIDI

**POUR LE CHOIX DU CANDIDAT AUX ÉLECTIONS
PROVINCIALES. — GRANDE ASSEMBLÉE DANS
LA SALLE SITUÉE AU-DESSUS DU MAGASIN FE-
DERAL STORE, 76 RUE ST-SIMON.**

La convention libérale du comté de Saint-Hyacinthe, pour choisir le candidat du parti aux prochaines élections provinciales, aura lieu samedi, le 2 novembre 1935, dans la salle du Federal Store. La convention commencera à 1,30 heure de l'après-midi.

La convention sera suivie d'une grande assemblée dans la salle du Federal Store, à laquelle les principaux orateurs seront: L'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce; M. Cyrille Dumaine, ancien député de Bagot à la Chambre des Communes; M. Victor Chabot, avocat et échevin de Saint-Hyacinthe; M. Emile Bouchard et autres.

L'assemblée des libéraux de la ville de Saint-Hyacinthe pour choisir les délégués qui iront à la convention aura lieu dans la salle du Clairon, rue Girouard, vendredi, le 1er novembre, à 9,30 heures de l'avant-midi.

A cette assemblée l'on procédera également à l'élection pour le prochain terme des officiers de l'Association Libérale du Comté de Saint-Hyacinthe.

Le jour de la Toussaint, vendredi, le 1er novembre, l'hon. T. D. Bouchard tiendra des assemblées aux endroits suivants:

A Saint-Jude, après la messe.
A Saint-Barnabé, après la messe.
A La Présentation, à 2,30 heures de l'après-midi.
A Sainte-Madeleine, à 7,30 heures du soir.
Dimanche prochain, le 3

novembre, l'hon. M. Bouchard tiendra une assemblée à Saint-Damase, après la messe.

A ces diverses assemblées, M. Bouchard sera accompagné d'orateurs distingués. Le public est cordialement invité à la grande assemblée qui suivra la convention libérale, dans la salle du Marché Centre.

EN COUR SUPÉRIEURE

L'hon. Juge Arthur Trahan présidera le tribunal la semaine prochaine.

Le prochain terme de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe s'ouvrira dans notre ville, au Palais de Justice, mardi prochain, le 5 novembre, sous la présidence de l'hon. juge Trahan. Les causes au dossier sont les suivantes:

Le 5 novembre. — 2770, L. A. Trudel vs E. Lussier; 2693, D. Caouette vs E. Ferland; 2411, A. Tarte vs H. Tétrault; 2428, T. D. Bouchard vs J. B. Lepage; 2752, C. Lacroix vs E. Béland.

Le 6 novembre. — 1750, J. Héroux vs A. Yvon.

Le 7 novembre. — 2509, C. Collette vs Géry et al; 2280 Dame A. Viger vs T. Desmarais.

Le 8 novembre. — 2403, P. E. Roy vs A. Roy; 2576, R. L. Tétrault vs Corporation Ste-Marie.

La cause de L. Bernard vs R. Robert et al (2253) a été remise au terme du mois de décembre.



SOUS L'ABAT-JOUR

LA LAMPE DU SANCTUAIRE

Quand le soir étend sur le monde son voile sombre, Du terrestre vallon quand cessent les vains bruits, Ta flamme veille seule et respire dans l'ombre Comme une étoile au sein des nuits.

Et quand d'un nouveau jour brille l'aube naissante, Quand l'aurore apparaît dans ses nuages d'or, De l'amour vigilant image ravissante, Ton feu si doux scintille encor.

Après du Dieu caché se consume ta vie, C'est près de toi qu'on aime à lui parler au cœur, Il semble que ta vue à l'âme qui le prie Respire plus de foi, plus d'amour, plus d'ardeur,

Dis-lui que ton amour est ma joie et ma vie, Son autel mon abri, son saint nom mon espoir, Mon bonheur, ce banquet où sa voix me convie A venir si souvent m'associer.

Dis-lui que dans l'exil ma pauvre âme soupire Et que rien de mortel ne saurait la charmer ! O ma lampe, dis-lui que mon cœur ne respire Que pour lui plaire et pour l'aimer !

(Une religieuse Trinitaire)

LA GRILLE SE REFERME

J'allais reconduire dernièrement une religieuse de quatre-vingt-dix ans qui voulait une dernière fois voir sa sœur Carmélite depuis cinquante-quatre ans. J'étais déjà allée au Carmel, mais cette fois-ci la visite que je faisais était d'autant plus solennelle que c'était probablement la dernière fois moi aussi que je voyais ma vénérable cousine.

Nous étions accompagnées de quelques parentes venues de loin pour saluer celle qui, une fois la grille refermée, ne serait plus jamais visible. A notre arrivée on nous apprit que nous pouvions la voir immédiatement. Nous sommes donc montées au parloir. A peine étions-nous installées près de la grille recouverte de clous de deux pouces de longueur, que nous avons entendu un grincement de fer. C'était la grille intérieure qui s'ouvrait. Un rideau noir s'écarta et nous entendîmes la voix douce mais vieillie d'une prière d'allégresse en latin. Nous avions la Carmélite devant nous et nous étions tellement saisies par la solennité du lieu que nous restions là bouche bée.

Après nous avoir toutes reconnues nous avons commencé la conversation, demandant des nouvelles des parents qui n'avaient pu venir. Seule la parenté intéressait la Carmélite; les choses du monde n'avaient pour elle aucune importance. Comme toute femme, nous étions un peu curieuses de savoir ce qui se passait en arrière de cette grille, de ces barreaux et de l'autre grille qui nous séparaient de notre cousine. Cette dernière adroitement détournait nos questions et finalement nous n'en savions pas plus long qu'à notre arrivée, sauf qu'un mur de trente pieds entourait une immense jardin possédant un petit ruisseau et qu'il faut un quart d'heure de marche pour se rendre d'une extrémité à l'autre. Nous savions toutes d'ailleurs que les heures des Carmélites se passent en prières pour l'univers souffrant et pour son salut. Aussi elles travaillent à des ouvrages manuels dédiés à l'église ainsi qu'à leur propre lingerie. Mais de là à savoir la véritable routine rien à faire.

Lorsque les dernières minutes approchèrent et qu'il fallut se quitter, les deux religieuses se firent des adieux touchants, mais dépourvus de ces scènes démonstratives dont nous sommes souvent témoins dans le monde. La plus âgée demanda à la Carmélite de prier pour son salut, l'autre lui dit qu'elle n'en était pas inquiète et qu'elle se rencontrerait certainement là-haut. Je n'ai pas vu de larmes sur les joues d'aucune, mais je suis convaincue qu'au fond du cœur toutes deux se séparaient avec chagrin. C'était édifiant de voir ces deux personnes qui ne craignent pas la mort comme nous, mais l'envisagent froidement et avec anticipation. Je ne connais personne du monde qui pourrait en faire autant.

La grille se referma et nous retournâmes dans le monde laissant en arrière la paix. Nous avions avec nous aussi un au-

SOYONS GAIS !

Il est certain que la gaieté n'est pas à la mode: les enfants eux-mêmes deviennent graves, et l'on accuse, avec un front barré de soucis, "les difficultés de l'heure présente" pour expliquer que personne ne veuille plus sourire.

Beaucoup d'entre nous ont, en effet, de bonnes raisons — matérielles et morales — de n'être pas toujours d'humeur folâtre, mais nos jeunes enfants? Que sentent-ils ou plutôt qu'ils devraient-ils sentir de ces ombres? Bien peu de choses si nous avions l'abnégation de ne pas les imprégner de notre ennui jusqu'à les dégoûter précocement de la vie.

Et chacun sait que le manque de goût à vivre se révèle par une moindre capacité de travail, un rendement inférieur de tout l'être humain. Méfions-nous donc de rendre nos enfants tristes; ils seraient moins heureux d'abord, moins aimants ensuite et moins courageux; ils réussiraient moins bien leur vie et nous serions en partie responsables.

Beethoven écrivit la "Neuvième Symphonie" (l'Hymne à la joie), à la suite de profonds chagrins de tout ordre qui marque sa maturité; et Molière, le mélancolique "conteur", conçut les plus puissantes de ses comédies — et les plus désopilantes — à la veille d'une mort misérable, parmi les soucis et les désepoirs de son âme tourmentée...

Cet exemple du génie devrait être suivi, autant que possible, par tous les hommes et par toutes les femmes qui ont charge de jeunesse et d'éducation. Le pessimisme, en effet, est un poison mortel pour l'enfance. A cet âge, tout semble beau, le monde est frais, admirable... Illusion! grondera le philosophe. Après tout, qu'est-ce qui le prouve? Le vieillissement des choses autour de nous est une illusion aussi: elle coïncide si manifestement avec notre propre caducité!

Toutefois, est-ce l'enfant "détrompé" sur la beauté du monde, grâce à nos propos bitumineux, commencera d'exercer sur nous sa critique. Il critiquera ses professeurs, ses camarades, ses livres... etc., etc., tout y passera.

Nous nous souvenons ici d'une petite anecdote véridique qui résume bien la situation. Un vagabond, fort misérable, mais très bon vivant cependant, est arrêté pour quelque peccadille, puis défendu à la barre par un célèbre avocat. Vers la fin de l'éloquent plaidoyer, voilà le malheureux qui fond en larmes; et comme son avocat lui en demande la raison: "Je n'aurais jamais cru, monsieur l'avocat, que j'étais si à plaindre, mais maintenant, grâce à vous, je m'en rends compte! malheur de moi. Quelle misère!" Et c'est ainsi qu'il devint pessimiste.

tre genre de paix, celle du dévouement. Elle retournerait pour continuer son œuvre jusqu'à se que son Créateur la rappelle à lui.

Saint-Hyacinthe, le 28 octobre 1935.

Bianca

"QUAND TOUTES LES PILULES ONT FAILLI, UNE CÉRÉALE SOULAGE"

La constipation résultant du défaut de matières inassimilables, est corrigée par le Son ALL-BRAN Kellogg.

Une bonne lettre de Mme. Snyder: "J'ai souffert" des intestins depuis des années et j'ai pris sans résultat tous les genres de pilules et de drogues. "L'an dernier, j'ai vu le Son ALL-BRAN Kellogg et j'en ai acheté un carton. Depuis, j'ai eu une garde-robe quotidienne. J'ai 73 ans. Je dis à toutes mes amies ce que le Son ALL-BRAN a fait pour moi." — Mme. Sallie Snyder. Adresse sur demande.

"Résistant au défaut de matières inassimilables dans le régime alimentaire."

Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les matières inassimilables qui stimulent l'intestin. Le Son ALL-BRAN est riche en vitamines B et en fer, élément constitutif du sang.

Deux cuillerées à soupe chaque jour suffisent généralement à corriger la constipation ordinaire, ou à chaque repas dans les cas tenaces. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

Les matières inassimilables du Son ALL-BRAN ne se désagrègent pas par la digestion, comme font celles des légumes féculents. Combien il est préférable de faire usage de cet aliment plutôt que de remèdes brevetés. Toutes épiceries, en carton rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés

LA MODE

Élégance aux lumières

Pour rassurer un certain nombre de nos lectrices désireuses d'utiliser les robes paillées qu'elles possèdent et dont la mode semblait vouloir depuis quelques temps supprimer la fantaisie, nous dirons que les dites robes vont retrouver de nouveau leur valeur et que nous allons voir de nouveaux leurs facettes lumineuses briller aux yeux des lumières électriques.

Pour ces costumes, on aime la forme qui silhouette le corps et donne une ligne sinueuse, serpentine et séduisante. Peu de garnitures, l'effet des paillottes suffisant à assurer la richesse de la toilette. On se contente d'un fourreau très collant avec, simplement, un drapé en décolleté.

Sur ces robes phosphorescentes, on met un manteau de velours noir très ajusté et allant jusqu'à terre, ce manteau embelli d'un décor de renard noir. Voici faisant concurrence avec les fourreaux paillés, et pour le soir toujours, de somptueuses robes en dentelle d'argent mélangée de rose, de rouge ou de ciel, qui sembleront inspirées des toilettes des contes de fées. En plus discret, du crêpe lumineux gris argent, dont la robe très ample du bas sera ceinturée de satin bleu pâle. Sur ce crêpe d'un gris argenté si lumineux, on pose un manteau de velours de même couleur réchauffé d'une fourrure brune.

CE QUE DIT LE MENTION

Le caractère de l'énergie ou de la mollesse d'une personne se manifeste par le mention. Plus un caractère est efféminé, plus le mention recule. Un mention saillant est toujours le signe d'un caractère ferme et prudent, et le mention sera plus ou moins avancé, selon que l'organe de la fermeté sera plus ou moins développé.

Un petit mention dénote la méchanceté. Analogie avec les serpents, à ce que fait observer Lavater.

Un mention avancé annonce toujours quelque chose de positif, au lieu que la signification du mention reculé est toujours négative.

Une forte incision au milieu du mention indique un caractère judicieux et résolu.

Un mention mou, charnu et à plusieurs étages est la marque et l'effet de la sensualité. Des mentions plats supposent la froideur et la sécheresse de tempérament.

Un mention pointu indique ordinairement la ruse; un mention carré la force et souvent la fougue du caractère.

RECETTES

Crème espagnole

1 cuiller à soupe de gélatine granulée; 4 tasses d'eau froide; 3 jaunes d'œufs; 1/4 cuiller à thé de sel; 3 tasses de lait; 1 cuiller à thé de vanille; 3 blancs d'œufs; 1-3 de tasse de sucre.

Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide. Faites une crème (custard) avec les jaunes d'œufs, le sel et le lait. Faites cuire, en remuant constamment, jusqu'à ce que le mélange adhère à la cuiller. Faites dissoudre la gélatine dans le mélange chaud. Laissez refroidir et ajoutez l'essence. Lorsque le mélange commence à s'épaissir, incorporez-y la meringue en ajoutant le sucre aux blancs d'œufs battus en neige ferme. Versez dans des moules et laissez refroidir.

Entre-côte à la méridionale

Prenez une belle entre-côte que vous piquez d'ail et d'échalottes; faites-la cuire sur le gril salé et poivré. Faites fondre un morceau de beurre dans une casserole, hachez menu une gousse d'ail persil, ciboules, fines herbes. Mettez l'entre-côte dans un plat bien chaud, versez dessus le beurre garni de fines herbes, laissez un peu mijoter sur le bord du fourneau et servez. — Excellent.

Souffle au citron

3 cuillères à soupe de farine de blé d'Inde; 1 cuiller à soupe de farine; 1 tasse de sucre; 1-8 cuiller à thé de sel; 1/2 tasse de lait froid; 1/2 tasse de lait chaud; 2 citrons, zeste râpé et jus; 2 jaunes d'œufs; 2 blancs d'œufs.

Mélangez la farine de blé d'Inde, la farine, le sucre et le sel avec le lait froid. Ajoutez au lait chaud dans un bain-marie et faites cuire environ 20 minutes, en remuant constamment jusqu'à ce que tout le mélange devienne épais. Ajoutez une partie du mélange chaud aux jaunes d'œufs battus et au zeste de citron. Versez en agitant dans le pudding et faites cuire 3 minutes. En-

FANTAISIES

On se remet beaucoup, dans les cercles de la mode, à reconsidérer les parures de lingerie, et l'on voit maintes robes d'après-midi, voire même du soir, décorées de fines dentelles, au crochet, à la navette, au flet même.

Le crochet qui connut une si grande vogue, il y a quelques années, revient en faveur. Les maisons d'éditions nous présentent de charmants catalogues à ce sujet.

Nous avons remarqué entre autres, une fort jolie robe du soir, ornée d'un petit, oh! mais tout petit motif de "flet". L'effet était charmant et si féminin.

Nous voyons aussi beaucoup sur les robes de crêpe toutes simples, sur maintes robes de lainages même, des collets et des guimpes en grosse soie crochétée, de couleur tranchante, et même en laine de différentes nuances.

Occupons nos loisirs, mesdames, et confectionnons-nous à bon compte de nouvelles parures qui renouvellent peut-être quelque robe usagée.

levez du feu. Ajoutez le jus de citron et incorporez le blanc d'œuf battu.

Mets à la crème.

Les mêmes aliments que nous venons de recommander pour les timbales peuvent aussi être servis à la crème; on emploie la même proportion de sauce et d'aliments solides. Quand on fait un plat à la crème, la viande hachée, les œufs ou l'aliment que l'on emploie sont soigneusement ajoutés à la sauce de crème et bien chauffés. Ces mélanges à la crème peuvent être servis sur des tranches de pain grillé, sur des croûtons, des biscuits à thé, ou entourés de purée de pommes de terre. Le persil haché, le fromage râpé ou le paprika font une garniture simple mais bonne.

Œufs durs en salade. — Trempez dans l'eau froide afin d'enlever facilement la coquille, coupez en rondelles et mettez dans un saladier avec persil, ciboule, cerfeuil, hachés très finement; assaisonnez de sel, poivre, huile et vinaigre.

Côtelettes d'agneau à la Viennoise.

Mettez les côtelettes d'agneau dans une casserole ou une rôtissoire. Recouvrez de conserves de tomates, assaisonnez d'un morceau d'oignon, de sel et de poivre, et faites cuire dans un four modérément chaud jusqu'à ce que ce soit bien cuit.

Les côtelettes cuites de cette façon sont délicieusement tendres et ont un goût tout à fait différent.

Rôti de cou

Achetez environ 4 pouces de cou d'agneau. Faites brunir 1 oignon finement haché, 1 tasse de tomates, et 2 cuillères à soupe de graisse de bacon ensemble. Ajoutez les morceaux d'agneau, bien saisis des deux côtés.

Lavez et râpez des carottes, tranchées en morceaux de 2 pouces de long, et ajoutez-les au rôti.

Faites cuire dans une casse-

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broadcloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Tél. 276

Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Edwardsburg
CROWN BRAND
Le Premier
LE SIROP DE MAIS
"LE CÉLÈBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ÉNERGIE"
Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED

role en fer ou dans une rôtissoire jusqu'à ce que la viande soit tendre. Vous pourrez être obligé d'y rajouter des tomates ou un peu d'eau.

Le rôti exige environ 15 minutes de cuisson par livre.

Agneau en casserole

Prenez 1 livre d'agneau frais du quartier de devant, hachez la viande en petits morceaux, mettez dans une poêle chaude et retournez fréquemment jusqu'à ce que la viande soit bien saisie et brunie de tous les côtés.

Recouvrez les os d'une tasse d'eau froide et faites chauffer lentement jusqu'au point d'ébullition.

Mettez l'agneau dans un plat qui va au four, ajoutez le bouillon des os et faites cuire 20 minutes dans un four chaud.

Ajoutez 1 carotte, coupée en bandes fines, 2 grosses pommes de terre, coupées en dés, 2 petits oignons, 1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire, et faites cuire jusqu'à

ce que ce soit tendre. Saupoudrez avec du persil haché et servez dans la casserole.

La Publicité, la Clef du Succès

..TOUX NOCTURNE

Enrayée rapidement et une nuit reposante assurée

VICKS VAPORIS
DEMONTE PAR 2 GÉNÉRATIONS

Feuilleton du "Clairon"

LE ROMAN DE PATRICE

Par MARIE STEPHANE

No. 12

—Solange apprendra à vous chérir comme dans son enfance quand elle vivra avec nous, pourrait-elle faire autrement?... Je ne le crois pas... Vous ferez connaître au baron la raison de mon absence, s'il vous plaît! pria-t-elle dans un babil en se levant pour rejoindre M. de Touranne.

En raison du deuil de Solange et de son père Marie-Agnès et Laurent retardèrent d'un commun accord la divulgation du cher secret dont seule avec eux la comtesse de Touranne était dépositaire. Cette dernière cependant s'en ouvrit à son mari afin qu'il pût faire l'enquête discrète et sérieuse qu'il imposait avant d'engager l'avenir de son fille.

M. de Granville venait fréquemment à l'hôtel de Touranne, et sous un prétexte ou sous un autre, les jeunes gens se retrouvaient encore à des réceptions de charité, à des conférences, à la promenade, sous l'égide vigilante de la comtesse ou de son mari.

Solange avait été émanicipée afin de faciliter, en simplifiant les formalités, le règlement de la succession de Mlle de Bercy. Bien que choyée par son père et par sa belle-mère désireuse de gagner son affection, la jeune fille s'acclimatait difficilement à la vie de famille. Elle se montrait surtout particulièrement irritable et souvent agressive envers Marie-Agnès; elle la jalouxait en raison de l'attention dont elle était l'objet de la part du baron. N'y tenant plus, elle lui en fit

un jour la désobligeante remarque: —Tu es favorisée! dit-elle d'un ton acerbe, M. de Granville n'a d'yeux que pour toi, je ne compte pas dans la maison de mon père, il paraît... Je ne suis plus une enfant, pourtant... et je suis riche, moi!

fit-elle le regard mauvais. Ce beau gentilhomme ne trouvera pas tous les jours l'équivalent de ce que je puis apporter en mariage.

Marie-Agnès pâlit sous la brutale agression; elle excusa sa jeune sœur cependant, puisque Solange ne savait rien, et, confiante elle livra son cher secret.

Celle-ci accueillit fort mal la confidence.

—Fiancée!... toi, Marie-Agnès! tu es fiancée au baron et personne ne m'en a rien dit, c'est trop fort! fit-elle irritée. Je serai donc tout à fait traitée en étrangère ici moi!

la fille de la maison après tout, car enfin le comte de Touranne est mon père, tandis qu'...

—...qu'il n'est que mon beau-père, c'est vrai! interrompit la jeune fille blessée... Mais un beau-père très bon et très cher! poursuivit-elle. Je ne rougis pas de lui devoir beaucoup, car je me sens assez riche de tendresse pour lui rendre en affection tout ce qu'il m'a donné autriment, déclare-t-elle avec fierté.

L'enfant gâtée ne désarma pas. —Mais enfin, pourquoi m'avoir caché cet événement? pourquoi ne m'a-t-on rien dit? demanda-t-elle, au moins? reprocha-t-elle soupçonneuse.

—Pour cette raison bien simple que je ne l'ai pas encore, répliqua doucement l'ainée. Nous ne som-

mes pas fiancés officiellement, tu le sais! je viens de l'apprendre que nos fiançailles ont été retardées uniquement à cause de ton deuil, ma chère Solange.

Celle-ci secoua sa tête altière, mais En cas vous n'êtes que des fiancés de désir, libres l'un et l'autre de vous reprendre, si bon vous semble, c'est charmant!!! releva-t-elle, railleuse, en s'éloignant, prêtant une oreille complaisante à la voix insidieuse qui s'élevait en elle.

—Ce ne sont pas des fiançailles! affirmait cette voix. Tu es plus jeune que Marie-Agnès, plus belle et surtout plus riche qu'elle; mets-toi sur les rangs... Le baron est libre, en réalité; pourquoi, au choix, n'obtiens-tu pas sa préférence?... Pourquoi? en effet il ne tient qu'à moi d'essayer, conclut-elle batailleuse.

Le soir même, elle commença de dresser ses batteries.

—Père, dit-elle nonchalamment, je meurs d'envie de monter Sultan. Me ferez-vous le plaisir de me conduire demain matin au bois?

Un temps de galop me défendrait tellement les nerfs, soupira-t-elle.

Heureux de voir enfin l'enfant qu'il chérissait si passionnément exprimer un désir, le comte s'empressa d'acquiescer à sa demande.

La jeune fille remercia, et, s'adressant à sa sœur: —Viendras-tu avec nous, Marie-Agnès?...

—Je ferais triste figure auprès de vous? répliqua celle-ci en souriant. Tu sais bien que j'ignore les principes les plus élémentaires de l'équitation, ma chère

—C'est dommage!... puis se tournant vers M. de Granville, elle lança gaminement: —Cette excuse ne peut-être la vôtre, baron!... vous plairait-il d'être des nôtres?...

Celui-ci resta perplexe, il jeta les yeux vers Marie-Agnès attendant qu'un signe ou un regard d'elle lui dictât un refus ou une acceptation. Mais la jeune fille ne broncha pas. Après l'entretien un peu amer qu'elle avait eu l'après-midi avec sa sœur, l'invitation adressée à M.

Granville lui semblait une provocation évidente. Bien qu'y étant très sensible, elle entendait laisser au jeune homme toute liberté de se décider pour ou contre. Toutefois ce ne fut pas sans un petit serrement de cœur, qu'attentive en apparence à la broderie qu'elle achevait, elle entendit Laurent répondre en s'inclinant: —J'aurais mauvaise grâce à vous refuser, mademoiselle.

Un sourire de vanité satisfaite passa sur le visage de Solange, en même temps qu'elle jetait à sa sœur un regard de défi.

VI

Montant avec assurance, Mlle de Touranne était vraiment superbe à cheval. Rompue à cet exercice qu'elle pratiquait presque quotidiennement à Bercy les trois quarts de l'année, la jeune fille y avait contracté une décision hardie, et peut-être aussi un goût de domination peu en harmonie avec son âge et son sexe. On ne peut nier cependant qu'elle avait grand air dans le simple costume de drap vert qui la moulait et qu'elle portait avec une grâce souveraine.

La belle amazone était déjà en selle lorsque, fidèle au rendez-vous, le baron arriva dans la cour de l'hôtel. Laurent la salua, elle lui sourit et rendit le salut du bout de sa cravache, puis M. de Touranne paraissant aussitôt, Solange adressa un signe amical à sa belle-mère et à sa sœur et s'élança au galop entourée de sa petite escorte.

—Peut-être ai-je eu tort de ne pas te contraindre à prendre des leçons d'équitation?... fit la mère sensitive et vaguement inquiète du petit manège de sa belle-fille.

—Ne regrettez rien, chère maman, je n'ai aucun goût pour cet exercice.

—Il te serait utile cependant, si M. de Granville accepte le poste qu'on lui offre en Algérie.

Une teinte plus rose colora le charmant visage de la jeune fille.

—Où!... dit-elle confiante, Laurent m'apprendra à monter s'il juge nécessaire que je le fasse.

"Et, penchant de nouveau la tête sur son métier, elle continua avec elle-même le monologue délicieux dans lequel espoirs et projets passaient dans son esprit avec de joyeux bruits d'ailes."

Amazone et cavaliers rentrèrent ravis de leur course se promettant mutuellement de la renouveler.

Pendant le déjeuner auquel on avait retenu Laurent, Solange se montra d'une gaieté débordante. Le plaisir avait sa beauté, colorait légèrement son teint mat, ses yeux noirs prenaient un éclat de diamant. Le baron ne pouvait se défendre d'admirer celle qu'il considérait un peu comme sa jeune sœur, cependant tout son cœur allait encore à Marie-Agnès dont la beauté fine et le charme délicat lui semblaient incomparables. Il se confiait mentalement que Mlle Solange ayant rompu en visière avec le deuil de sa tante, il devenait inutile et cruel de retarder ses fiançailles projetées avec la fille aimée des de Touranne; ce fut du moins le motif qu'il donna en substance à la jeune fille.

—Nous n'avons que trop différé notre bonheur; n'est-ce pas votre avis, chère Marie-Agnès?... Je veux sans plus tarder passer à votre doigt l'anneau de la promesse, vous proclamer devant tous: ma reine bien-aimée!... Ma soignée n'est pas libre, mais demain, au retour du bois, je demanderai audience pour l'après-midi au comte de Touranne, et j'ai bon espoir qu'il ratifiera mon vœu le plus cher.

Elle eut un sourire confiant, une impatience fébrile s'emparaient d'elle; demain lui semblait encore si éloigné! aussi dormit-elle peu.

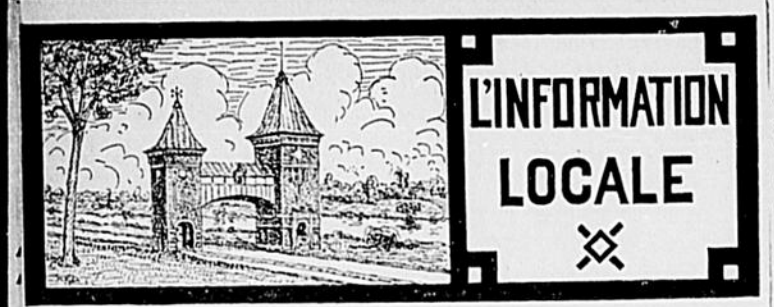
L'aurore parut radieuse; déchirant les voiles de gaze tissés par le brouillard nocturne, le soleil répandait à flot sa lumière matinale et pleine de promesse.

Dès la première heure, les chevaux de selle piaffaient au bas du perron dans l'attente de leurs cavaliers. Exact, à son habitude, M. de Granville arriva au moment où Solange paraissait sa cravache à la main, s'apprêtant à monter. Prompt comme l'éclair, le baron sauta, mit un genou en terre et présenta ses

maines à la belle écuyère afin qu'elle y posât ses pieds et les mit plus aisément dans l'étrier. Elle s'appuya à l'épaulé de Laurent, lui sourit, et s'éleva légèrement en selle prête au départ.

M. Laurent entra seul avec sa fille, celle-ci plus exubérante que jamais, presque affectueuse pour sa belle-mère. Heureuse de retrouver enfin un peu de tendresse chez l'enfant qu'elle avait tant aimée, le regard d'Hélène allait avec complaisance du joyeux visage de Solange à celui de Marie-Agnès qui, plus calme en apparence, semblait se recueillir pour savourer le bonheur qu'elle sentait proche.

Elle avait prévu sa mère de la démarche du baron la priant d'intervenir au besoin près de M. de Touranne; et l'âme en fête, elle s'éloigna pour l'après-midi, promise à l'audition d'un concert



POUR LES BIENFAITEURS

Jeu d'aujourd'hui, 7 novembre à 9 heures, sera chanté dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, un service solennel pour les bienfaiteurs défunts de cette institution.

Respectueuse invitation est faite d'y assister.

BELLE FÊTE INTIME

A l'occasion du départ de notre ville de M. Léopold Bourque.

Samedi soir, le 26 octobre, quelques membres de la Chorale de la Cathédrale et les employés de l'École de Laiterie se réunissent dans les salles de la Société Philharmonique pour y passer une soirée intime à l'occasion du départ de M. Léopold Bourque, B. S. A.

M. Bourque, employé à l'École de Laiterie depuis un an et aussi membre actif de la Chorale de la Cathédrale, nous quitte en effet pour aller faire des études post-scolaires en Horticulture au Collège MacDonald, à Ste-Anne de Bellevue.

M. Roméo Forbes, au nom des membres de la Chorale, remercia M. Bourque pour les services qu'il rendit à cette association durant son court séjour ici et lui souhaita tout le succès possible dans ses nouvelles études.

M. André St-Pierre, B. S. A., se fit l'interprète des employés de l'École de Laiterie. Il fit l'éloge de M. Bourque, exprima son regret de voir partir son assistant qui, durant le peu de temps qu'il travailla sous sa direction, fut un employé modèle, un aide intelligent et dévoué. Il le félicita d'obtenir cette promotion par son travail et ses aptitudes, lui souhaita de continuer de monter dans l'échelle du succès.

M. Adrien Ringue, au nom des deux groupes, présenta à M. Bourque un cadeau-souvenir: un crayon et une plume réservoir "Waterman's".

M. Bourque tout ému, remercia sincèrement l'organisateur de cette fête et ses amis de la marque d'estime qu'ils lui témoignaient par cette manifestation, quoiqu'il fut à St-Hyacinthe depuis si peu de temps, et leur assura qu'en acceptant la position avantageuse qui lui est offerte, il lui répugnait néanmoins de quitter ses amis et les lieux qu'il avait si vite appris à aimer.

M. Mandus Bienvenu, président de la Philharmonique, félicita M. Bourque de sa nouvelle promotion et lui souhaita beaucoup de succès dans ses études. M. Bourque dit-il, est un ami sincère de la Philharmonique et c'est avec regret que nous le voyons partir. Si plus tard, après ses études terminées, le destin nous ramène à Saint-Hyacinthe, vous serez toujours le bienvenu parmi nous.

La soirée fut des plus agréables et après plusieurs chansons l'on organisa un tribunal pour régler le cas de M. Roméo Forbes qui était accusé par ses amis d'avoir influencé l'arbitre, le shérif Cormier, dans une partie de balle-molle jouée par les membres de la Chorale lors d'une partie d'huitres qu'ils eurent dimanche, le 20 octobre.

M. Forbes fut acquitté, grâce aux talents oratoires de MM. André St-Pierre et Marcel Payette, ses avocats. Le Comité des Juges, MM. Amédée Lacroix, J.-F. Poirier et Mandus Bienvenu acquittèrent l'accusé mais l'obligèrent néanmoins à réorganiser cette partie de balle-molle en 1937.

On se rappellera longtemps cette soirée si agréable. La réflexion que nous pouvons en tirer, c'est que par ces réunions on retrempe toujours l'amitié d'un groupe, amitié qui constitue le support moral de l'individu.

EN BONNE VOIE DE GUÉRISON

Rosaire Joyal, enfant de M. et Mme Jumeau de la rue Notre-Dame, qui a subi une grave opération à l'hôpital St-Charles est maintenant en bonne voie de guérison et a pu retourner à la demeure de ses parents. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. L'enfant était sous les soins des Drs Paul et Jean Morin.

VISITE AU CARMEL

La Révérende Soeur Bouchard, des Soeurs Grises de St-Hyacinthe se rendait ces jours derniers au Carmel visiter sa soeur Révérende Mère St-Jean de la Croix. Elle était accompagnée de Soeur Saint-Jean de la Croix, des Soeurs St-Joseph de notre ville, Mme Régis Tétrault de Sainte-Madeleine, Mme Irène Saint-Pierre de Saint-Thomas d'Aquin, Mlle Berthe Alice et Yvonne Saint-Pierre, également de St-Thomas d'Aquin. Mme Blain ainsi que ses deux fils Jean-Paul et Lucien de Montréal et Mlle Cécile Éna Bouchard de notre ville.

FEU MME R. ROBERT

Imposantes funérailles à la cathédrale de St-Hyacinthe

Le 22 octobre dernier, en sa demeure de cette ville, est décédée Madame Rodolphe Robert, née Arline Choquette, à l'âge de quarante-quatre ans. Elle laissait dans le deuil, outre son époux, un fils Fernand, une fille, Suzanne; un frère, Henri Choquette; cinq soeurs, la R. Soeur St-Jean de la Calvaire, des RR. Soeurs du Précieux-Sang à Rome (Léonie), la R. Soeur Marie-Emmanuel, des RR. Soeurs du Précieux-Sang (Amélia), Mme Henri Tournant (Eglantine), Mme Esdras Renaud (Laurette), de Montréal, Mme Louis Ringue (Germaine) de Ste-Thérèse de Blainville; ses beaux-frères, M. Henri Tournant, Esdras Renaud et Louis Ringue.

Les imposantes funérailles de Mme Robert ont eu lieu vendredi matin, le 25 octobre, à 9.30 heures, en la cathédrale de St-Hyacinthe. La levée du corps a été faite par l'abbé L. P. Breton et le service a été chanté par l'abbé P. E. Chagnon, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés DeGrandpré et L. P. Breton.

Le choeur de chant de la cathédrale a rendu durant le service une messe des morts harmonisée. Les porteurs étaient MM. Georges Dufréne, Alphonse Robert, Valmore Arcand, Valmore Chaput, Camille Hubert et Ovide Robert.

Conduisaient le deuil: le mari de la défunte, M. Rodolphe Robert; son fils, Fernand Robert; son frère, Henri Choquette; ses beaux-frères, Henri Tournant, Esdras Renaud et Louis Ringue, ainsi que nombre d'autres parents et amis.

L'inhumation s'est faite à St-Hyacinthe. La maison de pompes funèbres Bertrand avait la direction des funérailles.

SA FÊTE PATRONALE

La Société Philharmonique célébrera la Sainte-Catherine le 28 novembre prochain.

Suivant la coutume, la Société Philharmonique célébrera sa fête patronale la Ste-Catherine, jeudi soir, le 28 novembre 1935. Des invitations à cet effet ont été lancées par le président de la Philharmonique, M. Mandus Bienvenu.

La célébration aura lieu dans les salles de la société, rue Mondor. Il y aura musique, buffet et amusements divers. N'oublions pas en outre de mentionner la "surprise de la soirée". La fanfare Philharmonique se fera entendre dans quelques-uns des plus jolis morceaux de son répertoire, sous la direction du Lieut. J. L. Gariépy.

Mercredi soir, le 6 novembre prochain, la Société Philharmonique donnera une soirée de famille à ses salles de la rue Mondor. Tous les membres sont cordialement invités.

CONCERT DE LA PHILHARMONIQUE

Le 16 novembre prochain à la manufacture Goodyear.

Le 16 novembre prochain, à 8.15 précises, la fanfare de la Société Philharmonique ira donner un concert au club de récréation de la manufacture Goodyear.

Des arrangements en ce sens ont été pris avec le président de la Philharmonique, M. Mandus Bienvenu. La fanfare sera sous la direction du Lieut. J. L. Gariépy.

REMERCIEMENTS

La famille Omer Robert désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Omer Robert, soit par offrande de fleurs, offrandes de messes, bouquets spirituels oeuvre du noviciat, message de sympathie, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

ETAT-CIVIL

CATHÉDRALE

Naissances. — Oct. 26: Joseph, Rosaire, fils de Pierre Leduc et de Blandine Guertin.

Parr. et marr.: Arthur Leduc et Marie Anne Baillargeon.

Mariages. — Oct. 25: Entre Joseph Pellerin, fils de Joseph Pellerin et de Céline Labrie et Liliane Guillemette, fille de feu Médéric Guillemette et de Georgianna Bélanger. — Oct. 30: Entre Roland Chaput, fils de feu Emond Chaput et de Marie-Rose Desjardins, et Marie-Blanche Angélique Archambault, fille de Léo Archambault et de feu Rose-Alma Benoit.

Décès. — Oct. 25: Arline Choquette, 44 ans, épouse de Rodolphe Robert.

PAROISSE

Naissances. — Oct. 27: Marie, Andrée, Estelle, François, fille de Joseph Leblanc et de Guilberthe Charron. Parr. et marr.: Marcelin Lablanc et Estelle Leblanc, oncle et tante de l'enfant. — Oct. 28: Joseph, Arsène, René fils de Hiram Saint-Jean et de Hélène Valcourt. Parr. et marr.: Arsène St-Jean et Fleurette Valcourt.

Mariage. — Oct. 28: Entre Joseph Amable Flibotte veuf de Eugénie Sicard, et Marie Rose Alba Burelle veuve de Geoffroy Fleury.

Décès. — Oct. 28: Rév. Père Chêne, O. P., décédé à Toledo le 25 oct. courant à l'âge de 47 ans.

CHRIST-ROI

Mariage. — Oct. 26: Entre Léopold Vendette fils de feu Isidore Vendette et de Odile Aubin, et Marie, Cécile Aimé fille de Arthur Aimé et de feu Eugénie Lepage.

Décès. — Oct. 29: William Quéry 70 ans veuf de Déla Desmarais.

CERCLE SAINTE JEANNE D'ARC

Le Cercle Ste-Jeanne d'Arc se réunit pour la deuxième fois à la salle du Patronage des Jeunes Filles le 27 octobre, 1935, sous la présidence de Son Excellence Mgr Desmarais. Mlle la Présidente souhaite une cordiale bienvenue à Son Excellence.

N'ayant pas encore notre programme pour l'année, l'une de nos membres parle de l'origine des Mouvements Spécialisés et de leur évolution.

Vers la fin de la séance nous avons procédé à l'élection du conseil pour l'année débutante et à la réunion du conseil tenue lundi soir, le 28 courant, les charges ont été réparties comme suit: présidente Mlle Gaetane Blanchard; vice-présidente Mlle Antoinette Pelletier; secrétaire-trésorière Mlle Georgette Laplante; conseillères Mlles Jeanne Orsali, Pauline Laporte et Irène Lescom. La programme a été proposé et sera publié la semaine prochaine.

Les membres du conseil comptent sur l'appui de leurs compagnes pour rendre le Cercle de plus en plus accueillant et intéressant.

GARDE D'HONNEUR

Etat-Major. — Dimanche, le 3 novembre, il y aura aux quartiers généraux, aux heures ordinaires, assemblée mensuelle de l'état-major.

VOYAGE DANS L'ABITIBI

Me T. A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des Communes, est parti lundi dernier pour un voyage en Abitibi, dans les cantons La Sarre et La Reine. Il sera de retour à St-Hyacinthe aujourd'hui.

UN SOUPER AUX HUITRES

Samedi soir, le 9 novembre prochain.

Un souper aux huitres sera donné aux membres du Club Canadien, samedi soir, le 9 novembre prochain, à 8.30 heures précises. On prévoit que tous les membres seront présents à ce souper qui aura lieu aux salles du club, rue Girard et qui sera présidé par M. Victor Chabot.

EN VOYAGE

Le Dr Maurice J. Bernier, chiropraticien et radiothérapeute de notre ville, est en voyage à Toronto où il assistera, le 1 et 2 novembre, à la Convention des chiropraticiens de l'Ontario tenue à l'hôtel Royal York. Il sera de retour à son bureau lundi prochain le 4 novembre.

De nombreuses conférences seront données durant ces deux jours et des questions importantes concernant la profession y seront discutées. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

LE CONCOURS DE "LA TARENTULE"

Le concours que vient d'organiser M. Noel-Henri Paradis, auteur dramatique, afin d'accélérer la vente de son ouvrage, "La Tarentule", suscite dans toute la province un très vif intérêt. De toutes parts arrivent à l'auteur des lettres demandant soit des renseignements sur le concours soit un exemplaire de l'ouvrage de M. Paradis.

On sait qu'il suffit d'acheter un exemplaire de la comédie dramatique "La Tarentule" pour avoir le droit de participer au concours et peut-être gagner un de ses nombreux prix. Sept prix en argent d'une valeur totale de \$50.00, dont un premier prix de \$25.00, seront distribués aux gagnants.

Qu'auront-ils eu à faire pour se classer les premiers?

Il leur aura suffi de compléter un nom qui commence par la lettre "T" et se termine par la lettre "A". Quel est ce nom? C'est là le problème que les gagnants des divers prix se sont parvenus à résoudre. L'énigme dont ils auront su trouver la clef.

M. Noel-Henri Paradis, liotypiste au "Clairon", est bien connu de notre population pour ses activités dans le théâtre amateur. La pièce qu'il vient de publier en volume sous le titre "La Tarentule" a déjà été jouée dans notre ville avec un grand succès.

Encourageons ce jeune auteur de chez-nous en achetant son livre. On trouvera celui-ci chez tous les marchands de journaux et dans toutes les librairies non seulement de cette ville mais de la province. Il suffit de demander le volume "La Tarentule" pour être bientôt en possession des conditions du concours.

Hier encore, une autre des principales librairies de Montréal, Granger Frères, commandait un nombre assez considérable de volumes. C'est le signe que ce volume gagne sans cesse de la popularité.

Qui veut gagner une belle somme d'argent pour un simple effort de l'esprit?

GLOBE-TROTTEUR NOUVEAU GENRE

Un jeune homme qui fait le tour du monde sur patins à roulettes.

Un jeune Américain monté sur des patins à roulettes est passé à nos bureaux mardi après-midi, pour nous déclarer avec une belle assurance qu'il faisait le tour du monde ainsi équipé. Malheureusement il n'avait rien pour montrer qu'il faisait effectivement le tour du monde et il fallait le prendre sur parole. "Il y a quelques jours, nous a-t-il raconté, j'ai été victime d'un vol et on m'a pris tous mes papiers y compris le livre dans lequel je faisais signer les notabilités de chaque endroit où je passais".

Quoiqu'il en soit de cette aventure, le jeune homme a été bien reçu partout où il s'est présenté, car notre population est notoirement charitable. Le jeune globe-trotteur nous a dit qu'il était d'El Paso, Texas, et qu'il avait quitté cette dernière ville il y a cinq ans. Il patina jusqu'à Miami, en Floride, puis remonta vers New York, d'où il s'achemina sur la grande route Lincoln jusqu'en Californie. Son itinéraire fut ensuite le suivant: De San Francisco à Vancouver, de Vancouver à Chicago, de Chicago à Toronto et de Toronto à Montréal.

De Montréal il a poussé une pointe jusqu'à nous. On lui a conseillé de partir au plus tôt pour de meilleurs climats, car il est certain que les patins à roulettes n'iront pas très bien dans la neige.

PARTIE DE CARTES

C'est mardi, le 19 novembre prochain, qu'aura lieu dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi la partie de cartes annuelle organisée par les Tertiaires de cette paroisse, au profit de l'église. Les billets sont en vente au prix de 35 cts.

CONVENTIONS LIBERALES

La convention libérale pour le choix d'un candidat du parti dans le comté de Saint-Hyacinthe aux prochaines élections provinciales du 25 novembre aura lieu samedi, 2 novembre, dans l'après-midi. Elle se tiendra dans la salle située au-dessus du magasin Federal Store, rue Saint-Simon. Une requête, portant la signature de tout près d'un millier d'électeurs de toutes les paroisses du comté sera présentée à l'hon. M. T.-D. Bouchard, député sortant, et par laquelle on lui demandera de se porter de nouveau candidat du parti libéral. Cette convention sera suivie d'une grande assemblée publique à laquelle plusieurs orateurs porteront la parole.

Dimanche avant-midi, après la messe, l'hon. M. Bouchard adressera la parole à Saint-Damase. Dans l'après-midi il présidera la convention libérale qui se tiendra à St-Liboire, comté de Bagot, pour le choix d'un successeur à feu M. Emery Phaneuf, ancien député de ce comté. Les électeurs de ce comté demanderont à M. Cyrille Dumaine, ancien député de la division au fédéral, de se porter candidat.

Lundi après-midi l'hon. M. Bouchard se rendra à Richmond où il doit présider la convention libérale de cette division électorale. Le député sortant dans ce comté est M. Stanislas E. Desmarais qui se portera de nouveau candidat.

L'ASSEMBLEE DU MARCHE CENTRE

PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES ONT ACCLAMÉ L'HON. T.-D. BOUCHARD MERCREDI SOIR.

Vu l'obligation où nous sommes, à cause de la Toussaint, de publier le journal jeudi matin au lieu de vendredi, nous regrettons de ne pouvoir donner le compte rendu que nous voudrions de l'assemblée tenue au Marché Centre par l'hon. T. D. Bouchard mercredi soir, pour les citoyens de la paroisse Notre-Dame et Saint-Hyacinthe le Confesseur.

Que les citoyens en général étaient anxieux d'entendre M. Bouchard et les orateurs qui l'accompagnaient, on n'en pouvait douter en voyant la foule qui dès à bonne heure se pressait aux abords du Marché Centre. C'est dire qu'en peu de temps la salle fut comble. A huit heures, il était difficile d'y pénétrer.

Que la politique libérale est la plus populaire avec les électeurs, ceux-ci sont désireux, après avoir élu un puissant gouvernement libéral à Ottawa, de renouveler leur confiance au gouvernement Taschereau à Québec, on ne pouvait plus en douter à peine avoir entendu les acclamations qui ponctuèrent les déclarations des orateurs libéraux au Marché Centre mercredi soir.

L'assemblée était présidée par MM. Louis Lavimodière, maire de Notre-Dame, et Paul Solis. Les orateurs de la soirée furent, dans l'ordre où ils parlèrent, MM. Adolphe Bouchard, Emile Bouchard, l'échevin Victor Chabot, Charlemagne Bouchard, le notaire Cyrille Dumaine et l'hon. T. D. Bouchard.

Notre député avait passé la journée à Québec où il prit part au conseil des ministres. Il était tard dans l'après-midi lorsqu'il se mit en route pour Saint-Hyacinthe. M. Bouchard pénétra dans la salle vers 9 heures et son arrivée fut saluée par un tonnerre d'acclamations.

M. Bouchard, dans son discours, se déclara heureux de voir que non seulement les citoyens de Saint-Hyacinthe le Confesseur et de Notre-Dame étaient venus en foule à son assemblée, mais que les citoyens de St-Hyacinthe en général avaient aussi tenu à y assister.

M. Bouchard remarqua ensuite qu'on l'avait accusé dans les milieux de l'Action Libérale Nationale de s'être vendu. Il se demanda ce qu'on entendait par de telles paroles. Lorsqu'on dit d'un homme qu'il est vendu, on entend généralement par là qu'il a changé de parti. "Je suis toujours libéral", dit M. Bouchard et personne ne peut prétendre le contraire. En forçant la note, on dira peut-être qu'il a changé d'idées, mais ceux qui l'écoutent depuis qu'il est ministre savent qu'il prêche exactement les mêmes idées qu'avant. On dit qu'il a modifié sa conduite pour être ministre. S'il eut voulu être ministre en flageolant ses chefs, il aurait pu l'être il y a dix ans.

M. Bouchard fait alors une brève revue de ses actes depuis quelque années. Il montre que les idées qu'il a prêchées et qui ont fait leur chemin dans la province, il les préchait à l'étranger où il parle en ce moment il y a déjà plusieurs années. Il montre que ces idées qu'il a toujours prêchées sont celles qu'il prêche aujourd'hui. Il énumère les mesures dont il s'est fait le parrain et qu'il a su faire accepter à Québec et qui ont été bénéficiaires aux ouvriers, depuis la Loi des compensations ouvrières jusqu'aux lois sur l'électricité et l'abolition des rentes seigneuriales, toutes mesures qui ont amélioré ou vont améliorer profondément les conditions de la vie dans la maison du cultivateur comme dans le logis de l'ouvrier des villes.

M. Bouchard reçut une ovation lorsqu'il termina son discours.

BELLES FÊTES AU PATRONAGE

Le 25ème anniversaire de profession religieuse du R. Père J. J. Plamondon, S. V.

De grandes fêtes ont eu lieu dimanche dernier au Patronage de Saint-Vincent de Paul, à l'occasion du 25ème anniversaire de profession religieuse du R. P. J. J. Plamondon, S.V., supérieur de l'oeuvre.

Cette belle journée a commencé par un grand-messe solennelle célébrée par le jubilaire lui-même, assisté comme diacre de M. l'abbé Godbout, aumônier de l'hôpital St-Charles, et comme sous-diacre du R. Père Côté, S. V., supérieur du Patronage de Lévis. Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. Père Henri Lockwell, S. V. Un grand nombre d'anciens du Patronage étaient présents.

La grand-messe a été suivie de la présentation d'une adresse au R. Père Plamondon. Le déjeuner s'est pris au Patro. Puis il y a eu des divertissements sportifs dans l'après-midi, suivis à 4 heures d'une cérémonie à la chapelle, avec sermon par le R. Père Paul Laperrière, S. V.

Les fêtes se sont clôturées dans la soirée par une représentation dramatique et musicale dans la grande salle du Patronage, sous la distinguée présidence de S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe. Cette séance était offerte par les pensionnaires du Patronage. Il y a eu partie musicale et un groupe de jeunes a interprété avec succès une pièce dramatique intitulée: "Dans les serres du vautour".

RÉUNION MENSUELLE

Dimanche prochain, 3 novembre, à 8 heures de l'avant-midi, à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire, réunion mensuelle des membres de la Ligue des Anciens Retraités. La conférence du jour sera M. le professeur J. E. Paquin, principal de l'École Normale, qui traitera le sujet suivant: "L'Education familiale".

IMPOSANTES FUNÉRAILLES

Mme Omer Robert conduite au dernier repos.

En l'église paroissiale de St-Joseph sur Yamaska, samedi, le 27 octobre, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Omer Robert, décédée le 24 courant à l'âge de 53 ans et 11 mois.

La levée du corps a été faite par M. le curé Valmore Lajoie. Le service a été chanté par le R. Père Alcantara Dion, franciscain, cousin de la défunte, assisté comme diacre de M. l'abbé Basile Benoit, cousin de la défunte, et comme sous-diacre de M. le curé Valmore Lajoie. Durant le service la chorale de la paroisse rendit une messe des morts harmonisée.

Les porteurs étaient MM. J. Marchessault, Clément Desmarais, Edouard Graveline, W. Desmarais, J.B.O. Bergeron et Victor Richard.

Conduisaient le deuil: l'époux de la défunte, Omer Robert; ses fils, Paul O. et Lucien Robert; son petit-fils, Bernard Robert; ses frères, Eugène Benoit, Euclide Benoit, Stanislas Benoit, Emile Benoit; ses beaux-frères, Leslis Sherman, Lionel Robert, Albert Lord; ses neveux, Bernard Benoit, Dr Léo Benoit, Benoit Benoit, Fernand Benoit, Henri Paul Robert, Adélaïde Marleau et Marcel Lamontagne; ses oncles, Isidore Benoit, M. Tétrault, Félix St-Onge et Edouard Fredette; ses cousins, Arthur Benoit, Jean-Baptiste Leduc, Gérard Boudreau, Eusèbe Gaudette, Wilfrid Chapdelaine, Ernest Lemieux, Léonard Lemieux et Alphonse Fredette.

On remarqua dans le cortège: MM. François Leclerc, Omer Leblanc, Eugène, Girard, Albert Dupré, Pierre Gaudette, Roméo Forbes, Adélaïde Aubin, Wilfrid Bonin, P. Bonin, A. Dozois, Jules Desmarais, Jean-Louis Desmarais, Clément Richard, Julien Richard, Antonio Brodeur, Dorio Brodeur, Donat Mongeau, F. Tourigny, P. Parent, G. Demers, N. Fournier, A. Brodeur, C. Aubin, O. Rathé, Aug. Halley, P. Girouard, E. Bazinet, N. Dussault, J. Lussier, J. E. Normand, Gédéon Vaillancourt, Raymond Vaillancourt, Arthur Hébert, C. Montpetit, E. D. Cardinal, J. Leblanc, Omer St-Onge, A. Tétrault, Dr Michel Tétrault, Louis Marquette, Ovide Lusignan, A. Dégrin, R. Desmarais, P. Pélouquin, et autres.

La maison Bertrand avait la direction des funérailles.

CLUB OUVRIER INDÉPENDANT

Une soirée prochainement en l'honneur de M. J. L. Renaud.

Le concours du jeu de crapaud bat son plein dans les salles du club. Une superbe coupe est offerte au gagnant par l'échevin Victor Chabot, représentant du Quartier 3. Cette coupe est actuellement détenue par M. Maurice Hébert. La distribution des prix aux gagnants du concours se fera vers la fin de novembre.

Le club a décidé de donner une soirée samedi soir prochain en l'honneur de M. J. B. Renaud, cet estimable citoyen qui a déjà été félicité par les ouvriers l'été dernier. Une adresse enluminée lui sera présentée à cette occasion. Un orchestre sera présent et rien n'a été négligé pour que la partie musicale soit aussi brillante que possible.

M. Renaud est bien connu pour son encouragement aux jeunes et le club veut lui manifester encore une fois toute son estime.

Le club organise un concours d'échecs pour le mois de décembre.

POUR ASSISTER AUX FUNÉRAILLES

M. et Mme Henri Pélissier de la rue Delorme, se sont rendus à St-Bonaventure mardi dernier, pour assister aux funérailles d'un parent de Mme Pélissier, feu M. Léon Verville. Le service a été chanté par le fils du défunt, le R. Père Emery Verville, O. M. I., du jubilé d'Ottawa.

PARTIE DE CARTES

Le 26 novembre à la salle Paroissiale de Notre-Dame du Rosaire il y aura une partie de cartes organisée par l'Œuvre des Tabernacles. On y jouera le Whist, Cinq-Cents et le Bridge.

A cette partie de cartes on procédera au tirage d'une horloge électrique. Il y a encore des billets à vendre pour la raffle de cette horloge.

AU CONSEIL 960

Assemblée régulière du mois lundi prochain.

Lundi, 4 novembre, aura lieu l'assemblée régulière du mois et une invitation spéciale est faite aux membres d'être présents. Plusieurs questions importantes seront discutées. L'assemblée commencera à 8 h. 30, précises.

— Jeudi, 7 novembre le Conseil No. 960, aura la visite de M. Ludger Boulet, agent suprême de l'ordre. A cette occasion une assemblée spéciale aura lieu à 8 h. 30, suivie d'une réception intime dans nos salles.

Mercredi soir, 30 octobre, les chevaliers de Colomb ont eu une heure de garde à l'occasion des Quarante-Heures de la paroisse Notre-Dame du Rosaire. Le rassemblement s'est fait aux salles du Conseil 960 à 8 h. 45.

Voici quelques dates que les Chevaliers de Colomb ont priés de retenir pour novembre:

Lundi, 4 novembre, assemblée régulière.

Jeudi, 7 novembre, assemblée spéciale. Visite de l'agent-suprême, M. Ludger Boulet.

Mercredi, 13 novembre, commémoration des morts.

Dimanche, 24 novembre, fête de la Sainte-Catherine.

IMMEUBLES

Vente d'une ferme, No. 92, à St-Damase, côté nord de la rivière Yamaska, mesurant 2 x 30 arpents. Vendue par C.W. Beauregard à Paul Beauregard, pour la somme de \$2900. — P. L. F. Noisieux, notaire. — Eng. le 10 octobre 1935.

Vente de bâtisses sur terrain No. 97, à St-Damase. Vendues par J. A. Lussier à J. L. Gaudet, pour la somme de \$7000. — J. R. Bruneau, notaire. — Eng. 19 oct. 1935.

Vente de 3 terres, Nos 118, 119, 122, à St-Damase. Vendues par Adélaïde Phaneuf à Lucien Phaneuf, pour la somme de \$7000. — J. R. Bruneau. — Eng. le 19 oct. 1935.

Vente d'une terre située à la paroisse de St-Judes, portant les numéros P. 415, 416, 417, P. 411, P. 414, P. 413, P. 412, P. 410, P. 418, P. 421, P. 422, P. 423. Vendue par Honoré St-Sauveur à Arthur St-Sauveur, pour la somme de \$600. — P. E. L'Heureux, notaire. — Eng. 19 oct. 1935.

Vente d'une terre située au Rang des Allonges, à St-Judes et portant les numéros 395-296; mesurant 6 arpents par la longueur de la concession. Vendue par François Sansoucy à Liboire Beauregard, pour la somme de \$1000. — P. E. L'Heureux, notaire. — Eng. 19 oct. 1935.

Vente d'une terre, No. 82, 83, 84, P. 86, P. 87, située à la Concession Sud Fleury. Vendue par Hormidas Mathieu et al à Armand Mathieu, pour la somme de \$2000. — P. E. L'Heureux, notaire. — Eng. le 19 oct. 1935.

A L'AFFICHE AU THÉÂTRE CORONA

PROGRAMMES DE LA SEMAINE PROCHAINE

Dimanche-Lundi, 3-4 nov.— Victor Boucher, Marie Glory dans "VOTRE SOURIRE" aussi TED HEALY, Virginia Bruce, Ted Pendleton dans "HERE COMES THE BAND".

Mardi, Mercredi, Jeudi, 5-6-7 nov.— Germaine Aussey, Roger Tréville, Pauley dans "PARLEZ-MOI D'AMOUR".

V

PROCHAIN CONCERT
ANDRÉ MATHIEU
Un jeune pianiste-compositeur qui débute à l'âge de 4 ans.

Ce tout jeune pianiste-compositeur que nous présentera Mademoiselle Germaine Daigle, le 12 novembre prochain, fit ses débuts en public à l'âge de 4 ans, alors qu'il exécuta l'une de ses premières compositions: "Les Gros Chars".

A la suite du concert que cet enfant extraordinairement doué donnait au Ritz-Carlton Hotel, le 25 février 1935, voici ce qu'en disaient certains journaux montréalais. Extrait de "L'Autorité": "Un pianiste de cinq ans, cela ne se voit, ni surtout ne s'entend pas tous les jours. Mais un compositeur de cinq ans cela est encore plus rare, surtout au Canada. Ce qu'il y a de remarquable chez André Mathieu, c'est que cette précocité n'est pas une maturité prématurée et inquiétante, mais simplement l'irrésistible inclination vers la musique d'un enfant à l'esprit éveillé. Et le tout est de son âge, ce qu'il joue tout autant que la façon dont il le joue."

"La Presse": "André Mathieu a été pour la plupart des auditeurs d'hier une révélation que les laissent à mi-chemin entre l'admiration la plus grande et l'étonnement le plus grand aussi. Voilà un bambin qui grimpe sur le banc du piano et joue avec une aisance parfaite une "Etude sur les

COMPAREZ les Heinz avec les autres, puis JUGEZ



HEINZ CREAM OF MUSHROOM SOUP
HEINZ TOMATO SOUP
HEINZ VEGETABLE SOUP

Les ménagères se montrèrent quelque peu sceptiques lorsque les Soupes Heinz furent présentées pour la première fois au public. "Comment peut-on", dirent-elles, "servir des soupes réchauffées dans la boîte même, sans addition de lait ou crème? Et comment des soupes "achetées" peuvent-elles avoir la saveur de celles que l'on fait à la maison?"

Mais aujourd'hui, des milliers de ces femmes savent comment et pourquoi. Des milliers d'autres sont invitées à comparer le goût et la qualité des Soupes Heinz avec toute autre soupe sur le marché. On ne saurait faire une offre plus raisonnable, n'est-ce pas?

Oui, les Soupes Heinz ont vraiment ce goût caractéristique des soupes faites à la maison. Elles vous épargnent le coût du lait ou de la crème supplémentaire et vous épargnent aussi le temps dans la préparation. C'est parce que qu'elles sont commencées et finies en une seule et même cuisson, par des experts.

Tous les ingrédients qui servent à la préparation des Soupes Heinz sont naturellement de qualité supérieure: viandes, légumes, beurre, crème et épices—tout est de premier choix!

Régalez aujourd'hui votre famille. Acceptez l'invitation qui vous est faite dans cette annonce.

SOUPES HEINZ
comme chez soi



Crème de Tomates
Crème de Champignons
Crème d'Haricots
Crème de Pois verts
Crème d'Épinards
Crème d'Asperges
Crème de Céleri

Poulet avec Riz
Poulet avec Nouilles
Légumes
Bœuf à la Bourguignonne
Bœuf à la Russe
Bœuf à la Maitre d'Hôtel
Bœuf à la Normande
Bœuf à la Lyonnaise

11, J. Heinz Company.
Fabrique canadienne établie à Leamington en 1909

FAITES CET ESSAI CONVAINCANT

Achetez la sorte de Soupe Heinz que vous préférez, puis comparez-la avec la même variété d'une autre marque. Réchauffez et goûtez les deux soupes.

Si vous ne trouvez pas la Soupe Heinz à votre goût, envoyez-nous les deux étiquettes (avec vos critiques écrites et le nom de votre fournisseur) et nous vous rembourserons le prix entier des deux soupes. Pouvons-nous être plus justes?

DE NOUVEAUX MARCHES POUR LES CANADIENS
(Suite de la page 1)

ment facile de faire lever cet embargo.

L'hon. M. Bouchard a pris un train pour le Canada aussitôt après son entrevue et le lendemain matin, il était à Montréal. L'ambassadeur de Russie s'est embarqué cette semaine pour son pays.

Comme on le verra plus loin, le voyage de l'hon. M. Bouchard à Washington a suscité un intérêt considérable dans plusieurs milieux. Aux assemblées qu'il a tenues dimanche dernier dans quatre paroisses de son comté, M. Bouchard a fourni des explications sur le but de son voyage dans la capitale des Etats-Unis. Il a rencontré l'ambassadeur de Russie et discuté avec lui l'échange de certains produits à l'avantage mutuel des deux pays.

La Russie pourrait acheter des cultivateurs de la province de Québec du beurre, du fromage et du lait condensé, article qu'il serait facile à nos cultivateurs de préparer. La Russie a besoin de tels articles et elle pourrait nous vendre en retour du charbon et des engrais chimiques, articles dont la production et la vente sont contrôlées dans notre pays par des monopoles puissants. Ce serait un moyen de forcer les monopoles en question à baisser les prix de leurs produits.

Il y a trois ans la Russie voulait nous vendre de son charbon. C'était un produit de première qualité, mais par suite de l'intervention du sénateur Webster et autres trublions, le gouvernement Bennett, qui était alors au pouvoir, décréta un embargo sur le charbon russe. Parlant de son entrevue avec l'ambassadeur russe, M. Bouchard a déclaré que ce dernier était favorable à un échange de produits entre les deux pays. Si les négociations entreprises sont menées à bonne fin, nos cultivateurs auront du charbon à bon marché et ne risqueront plus, à cause de son prix exorbitant, de périr de froid avec leurs enfants.

Montréal, 30. — L'échevin Joseph Schubert a révélé hier qu'un groupe de manufacturiers de vêtements se prépare à entamer des négociations avec la Russie si le résultat des récents entretiens de l'hon. T. D. Bouchard avec l'ambassadeur russe à Washington une reprise des relations commerciales avec la Russie.

Dés, le mois d'août dernier, ces industriels, prévoyant la défaite du gouvernement Bennett se sont abouchés avec la société Amtorg, représentant des intérêts russes en Amérique, et lui ont offert de vendre à la Russie des confections pour hommes, acceptant d'avance de se faire payer partie en argent et partie en nature.

M. Schubert calcule que pendant la saison morte, l'industrie de la confection peut fabriquer à Montréal pour \$2.000.000 ou plus de marchandises et payer environ \$400.000 de salaires à ses employés. Elle pourrait écouler cette partie de sa production en Russie et elle est prête, pour organiser ce marché, à se financer elle-même, sans le concours de l'Etat. Naturellement, elle a besoin pour cela d'une reprise des relations commerciales entre la Russie et le Canada. En paiement de ses exportations en Russie, l'industrie montréalaise accepterait non seulement de l'argent, mais le charbon, la fourrure et le lin produits par la Russie.

M. Schubert a fait tenir à l'hon. T. D. Bouchard des copies de la lettre qu'il a envoyée à la société Amtorg et de celle qu'il en a reçu à ce propos et il voudrait qu'on en tienne compte dans les négociations qui pourraient résulter des entretiens avec l'ambassadeur soviétique à Washington.

L'ENERGIE ELECTRIQUE A BON MARCHÉ
(Suite de la page 1)

produise ou qu'elle l'achète, à fournir l'énergie électrique aux municipalités, qui peuvent s'adresser à elle pour s'en approvisionner.

On voit donc que les municipalités rurales pourront se fournir d'énergie électrique sans qu'il leur en coûte trop cher. M. Bouchard s'occupe actuellement de la leur assurer au meilleur compte possible, en se prévalant des lois que le gouvernement de M. Taschereau a fait adopter à cette fin par l'Assemblée législative.

Annouez dans le "Clairon"

FLACON plat 85¢



GIN \$1.90 \$2.65

de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

L'HON. M. BOUCHARD ACCLAMÉ PAR LES ÉLECTEURS DU COMTÉ
(Suite de la page 8)

ment et l'appui des électeurs. Jugeons l'oeuvre du gouvernement provincial dans son ensemble plutôt que dans de petits détails et il n'y a pas de doute qu'en faisant ainsi on votera d'embles pour le parti libéral à Québec comme on a voté pour le parti libéral à Ottawa.

A Saint-Bernard, après le discours de l'hon. M. Bouchard, le maire Phaneuf se leva pour déclarer que la population de cette paroisse allait continuer sa confiance à son député provincial, reconnaissant qu'elle est de tout ce qu'il a fait déjà pour le comté. "Grâce à M. Bouchard, dit-il, la route que nous avons demandée va se construire à bas prix et notre paroisse en bénéficiera grandement".

Me T. A. Fontaine, C. R., député-élu de Saint-Hyacinthe-Bagot, fut l'orateur suivant. Il reçut un fort bel accueil de l'assistance, lequel se répéta subséquemment à St-Denis, St-Charles et St-Thomas d'Aquin lorsque M. Fontaine parla à ces endroits. Notre député au fédéral mentionna le fait qu'un fort gouvernement venait d'être constitué à Ottawa et il exprima toute la confiance qu'il éprouvait de voir bientôt l'aisance et la prospérité renaître dans notre pays.

M. Fontaine fit ensuite un bel éloge de son collègue au provincial, l'hon. M. Bouchard, disant que sa réputation d'homme politique avait depuis longtemps dépassé les bornes de son comté et même de sa province. Il mentionna les grandes mesures dont M. Bouchard s'est fait le parrain et qui ne sont devenues lois que grâce à son invincible courage. Il se déclara confiant que M. Bouchard serait réélu aux prochaines élections provinciales par une grosse majorité. Il est raisonnable de penser, dit-il, qu'il ne devrait pas y avoir d'opposition à M. Bouchard dans son comté. Il est raisonnable de penser qu'il devrait être élu par acclamation, étant donné tout ce qu'il a fait pour nous et tout l'honneur qu'il a fait rejaiillir sur le comté, mais si on lui suscite un adversaire, ne serait-ce que pour l'empêcher d'aller porter dans la province l'appui de sa parole puissante, on peut être assuré qu'il sera réélu par une majorité écrasante. Il ne faut pas oublier que plus la majorité de M. Bouchard sera considérable, plus elle grandira son prestige à Québec.

M. Fontaine offrit aussi ses chaleureuses félicitations à l'hon. M. Cardin auquel vient d'être confié un des portefeuilles les plus importants du cabinet d'Ottawa. M. Cyrille Dumaine, qui parla après M. Fontaine, félicita également le député de Richelieu. Quand on connaît, dit-il, les tendances conservatrices d'une paroisse comme Saint-Denis, il n'en est que plus à l'honneur de M. Cardin d'y avoir pris une majorité. Toutes les provinces sauf une ont élu des gouvernements libéraux. La province de Québec n'a pas eu d'élections depuis quatre années mais elle en aura sous peu et on n'a pas besoin d'être prophète pour prédire que le résultat sera encore une fois une triomphante victoire pour le parti libéral. Il faut donner au gouvernement Taschereau un nouveau mandat afin qu'il puisse tenir une place d'honneur à la prochaine conférence interprovinciale d'Ottawa et obtenir des mesures dans l'intérêt de notre province.

Il ne fait aucun doute, ajout-

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Assemblée mensuelle dans la salle de l'Académie Girouard.

Comme nous l'avions déjà annoncé, le Conseil général de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe tiendra son assemblée mensuelle, mercredi prochain, le 6 novembre, à 8 hres p. m., dans les salles de l'Académie Girouard. Tous les membres de notre société y sont cordialement invités.

A cette occasion, un programme de chansons canadiennes sera exécuté par des élèves de l'Académie Girouard. M. J.-H. Cadotte donnera une brève causerie sur la chanson de "chez nous" et M. Lionel Leblanc communiquera le compte rendu du congrès bi-annuel des Sociétés St-Jean-Baptiste des provinces de Québec et d'Ontario, tenu récemment au Palais Montcalm, à Québec. Que tous se fassent un devoir d'y être présents.

ta-il, que M. Bouchard sera réélu dans son comté et les belles assemblées de Saint-Denis et de Saint-Charles, pour ne mentionner que celles-là, en sont la garantie. En réélisant M. Bouchard les électeurs rendront un verdict favorable au parti libéral et un verdict qui tiendra compte de l'oeuvre considérable que M. Bouchard a poursuivie dans l'intérêt de son comté et de sa province.

M. J. C. Turcotte, député de Richelieu à l'Assemblée législative, déclara qu'il avait été à même de voir M. Bouchard à l'oeuvre au parlement. Il était un chef pour une cinquantaine de députés dont lui-même qui avaient mis en lui toute leur confiance et qui étaient prêts à le suivre en tout et partout. "J'ai toujours appuyé M. Bouchard, dit-il, et je puis dire que j'ai toujours trouvé en lui un défenseur des droits de notre race, un patriote qui a entrepris une tâche considérable pour le relèvement économique de son peuple et qui saura la mener à bonne fin. C'est un des Canadiens-Français qui nous font le plus honneur". M. Turcotte mentionna également les importantes mesures que M. Bouchard a fait adopter à la chambre, ajoutant que les électeurs de Saint-Hyacinthe avaient en M. Bouchard un des plus brillants députés du parlement, un homme qui continue la grande lignée des hommes politiques canadiens-français qui ont fait honneur à leur race et à leur pays.

M. Félix Messier, de Saint-Antoine, député de Verchères à l'Assemblée législative, déclara que lui aussi il avait vu à l'oeuvre le député de Saint-Hyacinthe. Ce n'est pas un peureux, dit-il. C'est un homme. Quand les rentes seigneuriales auront été complètement abolies et ne seront plus qu'un vestige du passé, ce sera l'oeuvre du député de Saint-Hyacinthe. Dans la sphère municipale, l'oeuvre de M. Bouchard est aussi considérable. Il est probablement la plus grande autorité que nous ayons en questions municipales et l'important ministère qui vient de lui être confié sera un ministère agissant, tant dans les affaires municipales que dans l'industrie et le commerce.

M. Victor Chabot, avocat et échevin de Saint-Hyacinthe, prononça également des discours applaudis. Les initiatives de l'hon. M. Bouchard, dit-il, ont pris l'envergure d'une légende. Les luttes qu'il a entreprises et menées à bonne fin dans la province et au parlement lui ont donné une situation unique dans le monde politique canadien. Le gouvernement libéral de la province a reconnu le talent, l'initiative et la compétence de notre député à Québec en lui confiant un des ministères les plus importants.

Bien que la date n'en soit pas encore annoncée, nous aurons des élections bientôt et M. Bouchard demandera à ses électeurs de lui renouveler leur confiance. Dans l'ordre naturel des choses il devrait être élu par acclamation, mais il est possible qu'on lui suscite un adversaire afin de le tenir occupé dans son comté. De toute façon, c'est une brillante victoire que remportera encore une fois le député de Saint-Hyacinthe. Les électeurs ont le devoir de le réélire afin qu'il puisse continuer son oeuvre à Québec et poursuivre l'exécution des grandes mesures qu'il a fait ou fera adopter et qui assureront le relèvement économique du Canada français.

AVIS PUBLIC

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. No 2916

COUR SUPERIEURE
Hormidas Bernard, demandeur, vs Omer Bernard, défendeur.
Le douzième jour de novembre 1935, à 10 heures de l'avant-midi au garage Jetté Automobile, 55 rue Saint-François, en la Cité de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens meubles et effets de mobiliers du défendeur assis en cette cause et consistant en un Buick Sedan. Conditions, argent comptant.
Saint-Hyacinthe, 28 octobre 1935.
H. E. BENOIT, H. C. S.

PUBLIC NOTICE

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. No 2916

SUPERIOR COURT
Hormidas Bernard, plaintiff; against Omer Bernard, Defendant.
On the 12th day of November 1935, at 10 o'clock in the forenoon, at Jetté Automobile Garage, 55 St. Francis Street, in the city of St-Hyacinthe, will be sold by justice authority all moveables of the defendant seized in the case, consisting in a Buick Sedan. Conditions: cash.
St-Hyacinthe, October 28th 1935.
H. E. BENOIT, H. C. S.

AVIS PUBLIC

Loi des Elections Fédérales, District électoral de St-Hyacinthe-Bagot
Sommaire du rapport des dépenses d'élection de T. Adélaïde Fontaine.
Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 de la

Cartes d'Affaires

VOS PLANCHERS...
nécessitent-ils des travaux de sablage pour avoir une belle apparence. Je possède une machine moderne pour les remettre à neuf.
Confiez-moi ce travail pour avoir satisfaction.
E. A. GENDRON
244 Cascades
Saint-Hyacinthe

Tél. 277

Dr J. E. Beaudry
Médecin Vétérinaire
Ancienne place du Dr J. A. W. Gattien
87 Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe

Tél. 775 Soir 918

J. E. St-Onge
Entrep. Electricien
248 Cascades
Saint-Hyacinthe

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
Expert-Comptable licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, avenue Viger, Montréal.
17 jan. 35

Tél. 1721

J.-P. JODOIN
Assurances générales
55 rue ST-FRANCOIS
ST-HYACINTHE

Syndies de la paroisse de St-Vincent-de-Paul (MONTREAL)

Obligations garanties par répartition
4 1/2, 1944-50
PRIX : 101.00 PAIR
Rapport à peu près 4.40%

Paul Gonthier & Cie Limitée

Représentant local:
OMER DUCLOS
28, rue Ste-Anne
La Providence, St-Hyacinthe

RHUMATISME

Aidez la nature avec un produit naturel. Si vous souffrez de rhumatisme ou affligion semblable, prenez "Crazy" Water Crystals, un traitement économique et positif. "Crazy" Water Crystals est reconnu aujourd'hui par des milliers de personnes pour se débarrasser de la cause du mal par un moyen sûr et naturel. "Crazy" Water Crystals sont des minéraux naturels auxquels il n'y a rien d'ajouté. Etant un produit naturel, il a pour effet d'agir d'une manière naturelle et efficace dont le coût de revient est d'environ un demi sou le verre. Ecoutez nos annonces à la radio, poste CKAC. En vente chez les pharmaciens et nos dépositaires. Prix 75 cts et \$1.25. Ou directement de Crazy Water Crystals (Quebec) Limitée, 1411 rue Crescent, Montréal.

loi ci-dessus, un sommaire du rapport des dépenses d'élection de T. Adélaïde Fontaine, candidat à la dernière élection fédérale.

Dépenses personnelles du candidat \$ 20.36
Menus réceptions 56.88
Location de locaux, ... 77.00
Services, ... 76.00
Frais de voyage, ... 31.96
Articles fournis, ... 271.60
Total \$533.80

Daté à Saint-Hyacinthe, ce vingt-sixième jour d'octobre 1935.

G. MORIN, agent officiel.
Par ordre:
Rosario Gauthier, officier-rapporteur du district électoral de Saint-Hyacinthe-Bagot.

Petites Annonces

A QUI LA CHANCE? — Belle boulangerie et pâtisserie. Cuit en pain 25 poches et pour \$100 à \$125 par semaine en pâtisserie. Grande occasion pour qui veut s'établir. Très bonnes conditions. S'adresser à Sorrel Bakery, Téléphone 700, Sorrel, P. Q. 31c

PROPRIETE A VENDRE. — Propriété de construction récente, située au coin des rues St-Pierre et Larocque, quartier No. 5. 4 logements tous loués, bon rendement, conditions de paiement faciles. S'adresser à F. A. Cabana, (Louis Bourgeois Ltée.), 106 rue St-Antoine, Ville. 27s-jno

A VENDRE. — Chiens, petits de taille, âgés de 8 mois. S'adresser à Honoré Lussier, La Renardière, Saint-Hyacinthe, Tél. 696W. 1f.

A LOUER. — Avis aux couples: deux appartements meublés, chambre, cuisine, complets, chauffage rétro, bien éclairé, petit loyer cause de départ, très bon marché. S'adresser à 6 rue Piété. 1f.

TERRAIN A VENDRE. — Magnifique terrain de 50 pieds de front, situé dans le Bourg-Joli, sur la rue Laframboise. S'adresser à F. A. Cabana, (Louis Bourgeois Ltée.), 106 rue St-Antoine, Ville. 27s-jno

SERVANTE demandée pour ouvrage général. S'adresser à 69 rue Saint-Antoine. 1f.

A LOUER. — Très beau logement à sous-louer au No. 299 Girouard. S'adresser à J.-Ernest Cadieux, au magasin M. O. David, rue St-Siméon, Ville. JNO

A VENDRE. — Terrain situé rues St-Pierre et St-Hyacinthe, 118 pieds x 90 pieds y compris 4 canaux d'égoûts faits et l'eau entrée. Conditions faciles. S'adresser 212 Bourdages. 1-8-15-23-30 nov.

ON DEMANDE A ACHETER. — On demande à acheter 25 bicyclettes de filles ou garçons. S'adresser au No. 24 rue Viger, St-Hyacinthe. 11-18-25-31 oct.

A LOUER. — Belle chambre à louer bien située au centre de la ville, usage du bain, pension si désirée. S'adresser à 3 1/2 rue Ste-Anne, à droite. (G)jno.

A VENDRE séparément ou en block à bon marché: 2 cabs d'autos pour truck, 1 boîte d'acier de trois verges, 1 plate forme de 9 pieds de long, 2 pompes à gasoline, 2 moteurs de 5 forces, poulies et courroies, un engin de 5 forces, 2 bureaux roll-top et chaises de bureaux. S'adresser à 60a St-Paul, Tél. 934. 31 oct. au 27 déc. incl.

LOGEMENTS A LOUER. — Il me reste à louer un logis de 4 pièces, un logis de 6 pièces et un autre logis de 8 pièces. S'adresser à M. Eugène BENOIT, 90 rue Ste-Anne, (6 sept.) jno.

MAGASIN A LOUER. — magasin chauffé, magasin restaurant M. Désilets. S'adresser aux bureaux du "Clairon". (G)jno.

DE \$5.00 A \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au Magasin Bélanger En face de la Station de Police. (9 mars 30) jno.

A LOUER. — Plusieurs garages individuels. \$1.50 et \$1.00 par mois. Aussi trois voitures d'hiver, dont une de laiterie (couverte), à vendre. S'adresser chez: Thos. Hébert, Enrg., 316 rue Girouard. 31c—jno

BUREAUX A LOUER. — Bureaux Edifice Ostiguy. Deux bureaux à louer. S'adresser aux bureaux du "Clairon". (G)jno.

A VENDRE. — Coffres en cèdre. Le plus grand choix de coffres en cèdre, en ville, venez choisir le vôtre pour les fêtes. Gobeille & Brouillette Enrg., 78 Cascades, Tél. 662.

L. J. J. BERNARD

Entrepreneur général
Bois, Brique, Maçonnerie et plâtrage stucco de toutes sortes. Estimes fournis sur demande. OUVREUR GARANTI
130 rue Laframboise, St-Hyacinthe

PRIX RÉDUITS

JOUR DU SOUVENIR
FIN-DE-SEMAINE DU 8 AU 12 NOVEMBRE

Aller et retour pour le prix du billet simple de première pour un quart. Entre toutes les gares et stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

Aller: à partir de midi, vendredi le 8 nov. jusqu'à 2.00 p. m. lundi le 11 nov.

Retour: départ jusqu'à minuit, mardi le 12 nov. 1935.

PRIX REDUITS MINIMUMS:
Adultes—50c Enfants—25c

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents

Pacifique Canadien

A VENDRE. — Sets de chambre neufs, avec sommiers et matelas, à partir de \$25.00 en montant. Chez Gobeille & Brouillette, Enrg., 78 Cascades, Tél. 662, St-Hyacinthe, P. Q.

La Publicité, la Clef du Succès



PAGE AGRICOLE

LA CULTURE DE LA RHUBARBE EN HIVER

POUR UNE PRODUCTION CONTINUELLE, ON MET LES RACINES OU COLLETS DANS LA CAVE DE FORÇAGE À INTERVALLES DE DEUX SEMAINES.

On peut avoir de la rhubarbe rose, fraîche et croquante pendant l'hiver en se préparant maintenant pour avoir des racines de forçage. Les racines de la rhubarbe sont un magasin dans lequel la plante dépose la nourriture nécessaire à sa végétation, et après une période de repos elles produisent une abondance de tiges.

Choisissez des collets qui sont dans la plantation depuis au moins deux ans ou qui sont bien développés. Les collets ayant plus de quatre ans ne se forcent pas aussi bien que ceux des plantes plus jeunes. Vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre, juste avant que la terre gèle dur, arrachez les racines avec une bonne motte de terre autour d'elles. Laissez-les sans protection sur la surface du sol jusqu'à ce qu'elles soient complètement gelées. Il ne faudrait pas cependant les laisser à une température au-dessous de zéro.

Quatre ou six collets de bonne grosseur produiront en général suffisamment de rhubarbe pour une famille de trois ou quatre personnes. Après que les collets ou les racines se sont reposés pendant le temps nécessaire on les met dans une cave obscure où la température peut être maintenue à 50° F. on les place sur le plancher de la cave, et on les recouvre de terre, de sable ou d'escarbilles (cinders). Cette terre, ce sable ou ces escarbilles retiennent l'humidité autour des racines. Un autre très bon moyen également est de mettre un gros

collet dans une caisse ou un panier d'un boisseau en tassant de la terre autour du collet pour retenir l'humidité. Lorsqu'on emploie un petit nombre de racines ou de collets on peut mettre chacun d'eux dans un panier ou caisse de ce genre. Ce système est très commode lorsqu'on veut forcer un petit nombre de racines. Dans le forçage commercial, les racines sont mises aussi près l'une de l'autre que possible, sur le plancher de la serre de forçage ou sous les bancs de la serre, et on les entoure de terre, de sable ou d'escarbilles. On applique de l'eau au besoin.

Pour avoir une production continue, il faut mettre les racines ou collets dans la cave de forçage à intervalles d'environ deux semaines. Généralement les tiges sont prêtes à être coupées au bout de trois semaines à un mois. Si les racines doivent être employées pour la plantation en pleine terre le printemps suivant, on fera bien de ne pas faire plus de cinq coupes d'tiges. Après la cinquième coupe, on met les collets dehors pour les laisser geler à nouveau.

Ce serait faire preuve d'un bien mauvais jugement que d'employer de pauvres variétés pour le forçage. Cependant, certains producteurs emploient des plants de semis. Les variétés Ruby, MacDonald ou Victoria donnent généralement un produit de qualité égale et uniforme; ceux qui désirent l'humidité autour des racines. Un autre très bon moyen également est de mettre un gros

AVARIES MECANIKES DES POMMES DE TERRE

LES MANUTENTIONS NÉGLIGENTES DES PATATES APRÈS L'ARRACHAGE PEUVENT ENTRAÎNER DES CONSÉQUENCES SÉRIEUSES.

Les avaries mécaniques des pommes de terre peuvent causer de grosses pertes en donnant accès à des champignons et des bactéries qui pénètrent dans les tubercules par les plaies du tissu et causent une pourriture destructive. Ces organismes que l'on appelle les parasites des blessures se rencontrent dans tous les champs de pommes de terre et c'est pourquoi les manutentions négligentes des patates après l'arrachage peuvent entraîner des conséquences sérieuses.

Par avaries mécaniques on entend les entailles, les meurtrissures, les crevasses ou fentes. Les entailles sont généralement les plus apparentes mais les meurtrissures et les fentes sont les plus sérieuses; le point spécialement à noter, c'est que toutes les avaries qui ne se cicatrisent pas rapidement peuvent causer des pertes et des inconvénients considérables. Lorsque la cicatrisation se fait sans délai, les germes nuisibles sont exclus et les tubercules restent sains et sans pourriture. Par contre, lorsque les conditions sont plus favorables aux organismes qu'au procédé de cicatrisation, la pourriture s'introduit et la proportion des dommages causés dépend de la température de la cave et de la façon dont celle-ci est ventilée.

Les observations qui ont été faites au laboratoire fédéral de pathologie végétale de Charlottetown montrent clairement que les pommes de terre produites sur terre humide ont une peau plus tendre et sont plus portées à s'abîmer au moment de l'arrachage que celles qui sont produites sur sol sec. Il faut donc apporter le plus grand soin aux patates produites dans ces conditions. Il est très vrai que les tubercules cultivés sur sol sec ont une peau relativement dure et qu'ils sont pour cette raison moins exposés à s'abîmer, mais

CAUSERIES A LA RADIO

Sous les auspices du ministère de l'Agriculture.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture donnera une nouvelle série de causeries par radio tous les jeudis soirs et hiver sur le réseau national de la Commission canadienne de la radio-diffusion de 5.20 à 5.30 p. m. heure régulière de l'Est, de Montréal, sur le réseau français, et de 8.20 à 8.30 p. m. heure régulière de l'Est pour les Provinces Maritimes, l'Ontario, le Québec et les Provinces des Prairies, et pour le réseau de la Colombie-Britannique de 9 à 9.10 p. m. heure du Pacifique. Le titre de cette série de causeries sera le même cette saison que l'année dernière: les aspects beaux et pratiques de l'Agriculture. Chaque causerie durera 10 minutes. Le programme de cette saison comprend une variété de sujets d'intérêt général.

ECONOMIE AGRICOLE

Les recherches économiques que conduit le Ministère fédéral de l'Agriculture pour le bien de l'industrie agricole couvrent un vaste champ; la Division de l'économie seule compte actuellement six recherches d'importance capitale en voie d'exécution. La majorité de ces enquêtes sont conduites avec la coopération des autres divisions du Ministère fédéral ainsi qu'avec celle des Gouvernements provinciaux et des Universités. Notons ici l'étude des frais d'exploitation des buanderies dans les Provinces des Prairies, l'étude de la demande du consommateur pour le fromage et le lait; cette dernière enquête se poursuit actuellement dans la ville de Québec, à Oshawa, Ontario et à Calgary, Alberta. On compte ainsi se procurer des renseignements utiles pour les ménagères, les magasins de détail, les restaurants et les hôtels, ainsi que pour les producteurs et les distributeurs de ces produits. Dans la vallée de Saint Jean du Nouveau Brunswick on prend des notes, avec la coopération de 200 planteurs de pommes de terre, sur les frais de production, les recettes de la ferme, l'utilisation de la terre, les pratiques de culture, et l'organisation des fermes. En même temps dans l'Ouest du Canada deux projets sur l'utilisation des terres sont en cours; ce projet fait partie du programme de réhabilitation des fermes des Prairies. Cinq cents cultivateurs de l'Alberta et 800 cultivateurs de la Saskatchewan coopèrent dans deux autres projets qui consistent en l'analyse de l'histoire des récoltes, des rendements, des prix, des recettes de la ferme, des déboursés, de la dette, de la capacité alimentaire des pâturages, de la dimension des fermes, de l'abandonnement de la culture et de ses causes, des recettes municipales, des déboursés, de la répartition des taxes, des arrérages de taxe, et des dépenses pour l'assistance publique, en vue de l'établissement d'un programme d'utilisation de la terre. Dans le comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, un projet semblable, touchant les problèmes économiques et sociaux, a déjà recueilli des notes de 150 cultivateurs.

Il existe certains moyens de protéger les tiges de framboisier contre les grands froids de l'hiver. A Cap Rouge, où la neige est abondante et où le thermomètre descend assez bas, la Station expérimentale fédérale ainsi qu'un grand nombre de producteurs ayant des plantations commerciales, ont adopté la méthode suivante: Dès que la végétation cesse et avant que les grands froids commencent, on courbe les pointes des tiges jusqu'à terre et on amoncelle sur elles une certaine quantité de terre en rejetant vers la rangée quelques bonnes tranches de terre de chaque côté. Naturellement, cette pratique ne s'applique qu'aux plantations en lignes ou en rangées. Lorsque la terre est gelée, beaucoup de planteurs appliquent une couche de fumier bien pourri, tandis que d'autres emploient de la paille qui ne contient pas de graine de mauvaises herbes. Cette substance aide à retenir la première neige qui tombe et constitue ainsi une bonne protection contre les grands froids, qui se produisent parfois assez tôt lorsqu'il tombe peu de neige. S'il a été employé de la paille, naturellement, cette paille est enlevée au printemps et le fumier pourri est incorporé dans la terre au moyen du cultivateur à cheval. Ceux qui cultivent des framboisiers en touffes suivent à peu près la même méthode.

Quant aux groseilliers et aux gadeliers, on les rehausse bien avant la gelée et on applique du fumier paillard lorsque la terre est gelée. C'est là la pratique que nous suivons depuis bien des années à la Station expérimentale de Cap Rouge et nous n'avons encore jamais eu à nous plaindre des dégâts causés par l'hiver.

On dirait que les montagnes empruntent quelque chose du ciel dont elles se rapprochent.

— Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil. — Joubert

Le caractère est ce qu'il faut sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme. — Lacordaire.

La vieillesse est consumée par les abus de la jeunesse.

LE REMISAGE DES MACHINES DE FERME

COMME ELLES REPRÉSENTENT UNE GROSSE MISE DE FONDS, IL FAUT AVOIR SOIN DE LES PROTÉGER EN TOUT TEMPS.

Les machines de ferme sont sujettes à une détérioration rapide lorsqu'elles sont exposées aux éléments, et comme elles représentent une grosse mise de fonds, il faut avoir soin de les protéger en tout temps. La chaleur, l'humidité, le vent, la gelée, la lumière directe du soleil sont les éléments les plus destructeurs sous ce rapport.

Une remise ou un abri pendant la morte saison protège les machines contre ces effets détériorants; on a constaté à la Station expérimentale fédérale de Swift Current qu'une bonne remise est la chose la plus importante pour prolonger la durée des machines. Naturellement, c'est pendant que les machines servent que la détérioration est la plus active, mais il est aussi important de les protéger contre les effets de la température toute l'année. Un emploi généreux de peinture sur toutes les parties en bois ou en métal, partout où la couche originale est usée, et le remisage dans un hangar sec de toutes les lattes, les toiles, les coiffeaux, les socs de charrue, les dents de cultivateurs, etc., dès que la machine a fini de servir, aident à prolonger la vie utile de l'appareil.

Garnissez tous les coussinets d'une bonne qualité d'huile lubrifiante. Couvrez toutes les parties de métal exposées qui ont été polies par le frottement avec de l'huile usagée ou de l'huile de transmission avant de remettre la machine, même pour quelques jours. Ceci prévient les dépôts de terre ou d'humidité sur les coussinets et les parties travaillantes et réduit ainsi l'usure excessive causée par la rouille.

Enlevez toutes les graines de semences des boîtes du semoir, voyez à ce que toute la terre soit enlevée de la charrue ou des disques et qu'ils soient bien graissés avant d'être remisés. Il faut de même nettoyer parfaitement les moissonneuses, les combines, séparateurs, disques, cultivateurs, de toute paille, grain ou mauvaise herbe avant de les graisser et de les peindre pour le remisage.

La lumière directe du soleil et l'humidité font gauchir et craquer les parties en bois; la peinture appliquée de bonne heure empêche cette destruction. Les parties métalliques exposées se rouillent et s'usent; la graisse ou la peinture protège ces surfaces.

Il est utile mais il n'est pas essentiel de remettre les boîtes à grain, les semoirs en bois, les engrenages de voitures, les séparateurs en bois, etc. On a constaté sur la Station que l'on peut très bien laisser ces machines en plein air à condition de les protéger par de bonnes clôtures contre les animaux et contre la température par l'emploi de peinture et d'autres substances lubrifiantes.

Le plan sera administré par un Bureau Local, composé de M. J. F. Singleton, Commissaire de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération, Ministère fédéral de l'Agriculture, président; L. D. Wilgress, Directeur du Service des Renseignements Commerciaux, Ministère de l'Industrie et du Commerce et Allan C. Fraser, Ottawa, Secrétaire-Gérant du Conseil National d'Industrie Laitière.

PROTECTION DES ARBRISSEAUX FRUITIERS

Quelques notes des fermes expérimentales.

Il existe certains moyens de protéger les tiges de framboisier contre les grands froids de l'hiver. A Cap Rouge, où la neige est abondante et où le thermomètre descend assez bas, la Station expérimentale fédérale ainsi qu'un grand nombre de producteurs ayant des plantations commerciales, ont adopté la méthode suivante: Dès que la végétation cesse et avant que les grands froids commencent, on courbe les pointes des tiges jusqu'à terre et on amoncelle sur elles une certaine quantité de terre en rejetant vers la rangée quelques bonnes tranches de terre de chaque côté. Naturellement, cette pratique ne s'applique qu'aux plantations en lignes ou en rangées. Lorsque la terre est gelée, beaucoup de planteurs appliquent une couche de fumier bien pourri, tandis que d'autres emploient de la paille qui ne contient pas de graine de mauvaises herbes. Cette substance aide à retenir la première neige qui tombe et constitue ainsi une bonne protection contre les grands froids, qui se produisent parfois assez tôt lorsqu'il tombe peu de neige. S'il a été employé de la paille, naturellement, cette paille est enlevée au printemps et le fumier pourri est incorporé dans la terre au moyen du cultivateur à cheval. Ceux qui cultivent des framboisiers en touffes suivent à peu près la même méthode.

Quant aux groseilliers et aux gadeliers, on les rehausse bien avant la gelée et on applique du fumier paillard lorsque la terre est gelée. C'est là la pratique que nous suivons depuis bien des années à la Station expérimentale de Cap Rouge et nous n'avons encore jamais eu à nous plaindre des dégâts causés par l'hiver.

On dirait que les montagnes empruntent quelque chose du ciel dont elles se rapprochent.

— Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil. — Joubert

Le caractère est ce qu'il faut sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme. — Lacordaire.

La vieillesse est consumée par les abus de la jeunesse.



AU PAYS DE GASPE

Pour bien vivre...

Tous ceux qui ont visité le pays gaspésien ne cessent d'en vanter la beauté. La Gaspésie, disent-ils, avec ses montagnes verdoyantes, avec ses plaines ondulées, avec ses vallées invitant, avec ses rivières majestueuses où les sportsmen aiment à "flirter" avec le saumon, avec ses ruisseaux où les touristes s'aventurent à taquiner la truite, avec son rivage marin d'une beauté insurpassable, la Gaspésie, disent-ils, est le plus beau pays de l'Amérique du nord. Et, ils aspirent à demeurer dans un pays comme celui-là.

Citadins qui ne savez trop que faire, qui vous ennuyez, chômeurs qui ne pouvez et ne pouvez pas être trouver de l'emploi d'ici à longtemps, si vous voulez apprécier à sa valeur le pays où vous vivez, si vous voulez connaître la fertilité du sol que vous foulez de vos pas, si vous voulez réellement connaître la joie de vivre, allez essayer de vous organiser une ferme d'élevage de moutons en Gaspésie!

Ceux qui s'y connaissent dans cette industrie prétendent qu'il n'existe pas de meilleur pays pour l'élevage du mouton de qualité supérieure, à cause du voisinage de la mer.

Les vallées et les plaines gaspésiennes, une fois défrichées, produiraient en abondance les fourrages nécessaires à l'hivernement des agneaux et des moutons. Et l'on ne saurait trouver terrain plus propice pour cette industrie que les pacages qu'offrent les flancs des montagnes gaspésiennes.

En prenant un soin particulier des agneaux, en protégeant les moutons contre les chiens qui infestent certaines paroisses gaspésiennes, les éleveurs pourraient obtenir de bons succès.

Des connaisseurs prétendent que ceux qui veulent faire l'élevage du mouton pour la viande, devraient choisir des Southdown. Quant à ceux qui veulent de la viande mais qui ambitionnent aussi de produire de la bonne laine, ces connaisseurs recommandent un mélange de Southdown et de Chéviot.

Pour les meilleurs renseignements à ce sujet, il suffirait de s'adresser à M. Evangéliste Poulin, agronome de Saint-Georges de Beauce, qui s'y connaît mieux en moutons que les moutons eux-mêmes.

A cette ferme d'élevage des moutons, pourraient s'ajouter: cent poules, deux ou trois vaches, des porcs; et qui empêcherait l'éleveur de planter des pommiers, des pruniers, des cerisiers, des groseilliers, des gadeliers, et un carré de fraisiers, avec des légumes?

Pour plusieurs, ce serait combiner l'utile à l'agréable... tout en vivant confortablement.

J.-Ernest Laforce

INFORMATIONS RELIGIEUSES

(Suite de la page 7)



Tant qu'ils sont jeunes ils ont besoin de la protection complémentaire du Bénéfice de Rente Familiale Crown Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN LIFE

Consultez l'Agent de la Crown Life A. DONAIS, Agent Général St-Hyacinthe, Québec LOUIS DOUVIER, Surintendant Provincial

LA CITE DES AVEUGLES

(Suite de la page 7)

de la Commission catholique, nous citerons au moins, outre M. Georges Pernot, le sénateur François Saint-Maur, le député Merlant, M. Audollent, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, M. Maurice Gand, professeur à l'Université catholique de Lille, M. Lefebvre-Dubon, président de l'Alliance nationale pour le relèvement de la natalité, etc., etc.

Ce Congrès a apporté la preuve qu'il existe en France une élite chrétienne qui a pleine conscience de l'importance primordiale des problèmes familiaux.

Jos.—Je viens de recevoir mon compte d'électricité. Il est 50 pour cent plus élevé, qu'as-tu fait?

Marie.—C'est de ta faute, tu passes tes nuits à essayer de découvrir le mot de "La Tarantule".

Avez-vous jamais entendu pareille TONALITÉ?

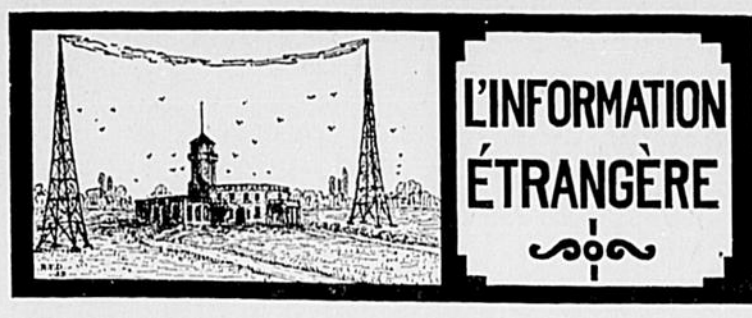
NOUVEAUX CABINETS Tone-Flo

Radio "PILOTE DE L'AIR" Westinghouse

Prix de \$66. et plus

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



POURQUOI PAS PROFITER D'UN MARCHÉ AVANTAGEUX?

UN ARTICLE DE M. ANDRÉ ST-PIERRE, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVÉS DE CHEVAUX CANADIENS.

Le "Journal d'Agriculture", organe de l'élite agricole de notre province, vient de consacrer un numéro spécial à l'industrie animale. Nous y relevons un intéressant article de M. André St-Pierre, de Saint-Hyacinthe, professeur à l'École d'Industrie laitière et secrétaire de la Société des éleveurs de chevaux canadiens. M. St-Pierre a intitulé son article: "Pourquoi ne pas profiter d'un marché avantageux?" Puis il écrit:

"Depuis quelques années, il s'est fait un travail très considérable dans la province de Québec en vue d'améliorer et de multiplier l'espèce chevaline et tout particulièrement les chevaux lourds. Ce travail a été poursuivi avec beaucoup de bonne volonté; il a nécessité des sacrifices de toutes sortes et des efforts très louables. Aussi, sommes-nous heureux de constater que les efforts déployés à cette fin sont actuellement couronnés de certains succès et nous souhaitons que les chevaux de cette catégorie s'améliorent davantage et se multiplient en nombre suffisant pour que l'on puisse répondre aux besoins de la Province à ce point de vue.

Il est aussi une autre catégorie de chevaux dont nous avons besoin et qui est en forte demande dans toutes les provinces du Dominion et même aux États-Unis. C'est un cheval du type intermédiaire, c'est-à-dire pesant de 1,100 à 1,300 livres, que l'on utilise généralement comme cheval de voiture ou comme troisième cheval de ferme, là où le travail du sol exige des chevaux lourds, et qui est aussi fortement réclamé pour l'exécution des travaux généraux de la ferme par les cultivateurs qui ont des fermes à sol plus léger ou par ceux qui dépendent à leurs chevaux une viabilité et une rapidité d'action que les chevaux lourds ne peuvent offrir. Naturellement pas donner. Malheureusement, cette catégorie est presque totalement disparue de notre province où ils existaient autrefois en grand nombre. Nos ancêtres en étaient fiers! Combien de vieillards n'ont-ils pas passé les jours de leur vie à raconter, entre autres, les exploits extraordinaires accomplis par notre cheval canadien. Sa réputation s'est répandue dans tout le pays et même au-delà des frontières; la demande en devint tellement considérable que les ventes furent plus fortes que la production.

Malheureusement, au cours des vingt dernières années, l'élevage des chevaux a été négligé. Un Livre Généalogique a été ouvert à nos chevaux canadiens. Ils constituent aujourd'hui une race, mais une race qui n'est pas suffisamment multipliée et qui a été dispersée à tel point qu'il n'y a pas plus de cinq ans, à l'exception du haras de St-Joachim où l'on pouvait voir un beau groupe de chevaux canadiens, nous rencontrons bien des chevaux du type canadien dans toutes les parties de la Province, mais nous comptons à peine une dizaine de propriétaires de juments canadiennes utilisées pour fins d'élevage pur sang.

Les conséquences de cet état de choses sont qu'aujourd'hui nous aurions besoin de chevaux de cette catégorie et nous n'en trouvons pas suffisamment pour répondre à notre propre besoin. Nous recevons régulièrement des lettres d'individus demandant soit aux États-Unis, soit dans les Provinces Maritimes ou dans les provinces de l'Ouest, nous disant: "La jument ou le cheval canadien que j'ai acheté dans la province de Québec, il y a vingt ans, est mort dernièrement. C'est un cheval de grande valeur; veuillez nous dire où nous pourrions nous en procurer de semblables". Nous ne sommes pas en mesure de profiter de ce marché que nous ouvrons aujourd'hui à l'étranger la bonne renommée des chevaux que nous avons produits autrefois. Chaque année, on nous demande pour fins d'élevage une certaine d'étalons canadiens et un nombre encore plus considérable de juments. D'autres veulent des chevaux pour l'usage général à la ferme. Dernièrement, un cultivateur des Provinces Maritimes nous écrivait: "J'ai une ferme de 70 acres que j'ai défrichée et mise en culture avec une paire de chevaux canadiens achetés dans la province de Québec, il y a une vingtaine d'années. Ces chevaux n'ont jamais été malades. Je n'ai jamais été aussi bien servi. Je voudrais les remplacer par des semblables. Me serait-il possible d'en acheter dans la province de Québec?"

Les demandes venant de chez nous et d'ailleurs constituent un marché considérable que nos éleveurs ne devraient pas négliger. Afin de devenir en mesure de profiter de cet avantage, la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens, depuis quelques années, a demandé et obtenu que nos syndicats fussent organisés en certains endroits de la Province où l'élevage des chevaux pouvait être entrepris avec succès. Déjà des syndicats existent à Trois-Rivières, à Montmagny et un troisième est en formation dans le comté de l'Islet.

Afin d'encourager l'élevage des chevaux du type canadien et de l'orienter vers la production du pur sang, la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens a institué depuis un an un système d'enregistrement

en vertu duquel les chevaux provenant de juments ayant portées de sang canadien, après quatre générations issues d'étalons pur sang, pourront être inscrits au Livre Généalogique de la race comme "pur sang", s'ils sont de bonne qualité. "Répondre à un besoin et profiter d'un marché avantageux et qui lui est exclusif", voilà le seul motif qui anime la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens dans l'effort qu'elle déploie aujourd'hui pour donner un nouvel essor à l'élevage de chevaux canadiens. Par conséquent, il ne peut être question pour elle de rivalité avec les éleveurs des autres races, et chacun de ses membres devrait s'appliquer à conserver au cheval canadien les qualités qui ont fait sa renommée, à le multiplier dans toute la mesure du possible et à l'améliorer là où il est encore susceptible d'amélioration.

La Belgique vient ensuite avec 10 pour cent tandis que, ce qui peut paraître étrange, l'Allemagne arrive en troisième lieu avec 6 pour cent. Pas moins de 14,700 Allemands ont visité Verdun en 1934, soit 700 de plus que l'année précédente.

La Grande-Bretagne en envoie environ 3 pour cent et les États-Unis à peine 1 pour cent. Toutefois, ce dernier chiffre sera notablement augmenté en 1937, la Légion américaine projetant pour l'année un important pèlerinage à Château-Thierry, Montfaucon, St-Mihiel et d'autres champs de bataille.

Les derniers 10 pour cent représentent des visiteurs de Hollande, Danemark, Suède, Canada, Suisse, Italie et divers autres pays. En juillet, 1936, 20,000 Canadiens sont attendus à Lille. Ils se rendront à la Crête de Vimy pour assister à l'inauguration du Monument Canadien de la côte 140.

Il est à noter que la plupart des visiteurs viennent en "pèlerins" et non seulement en touristes. Ils viennent pour voir, c'est certain; ils viennent aussi pour comprendre, si possible, mais beaucoup viennent pour prier sur une tombe; celle d'un camarade, d'un fils, d'un père ou d'un frère. Le Nord-Est de la France est maintenant jalonné de magnifiques monuments commémoratifs, anglais, américains, français et italiens. On y rend aussi des lieux de pèlerinages, patriotiques et religieux.

Un emplacement fut choisi à Novi-Sad, dans la région de Solunfund, près de Belgrade. C'est à Solunfund, qu'une bataille sanglante eut lieu, dans laquelle 11 soldats yougoslaves perdirent la vie. La colonie fut nommée "Veternik", d'après une position importante sur le front du sud durant la guerre.

Pour commencer la colonie, on donna à chacun un lopin de terre d'environ 90 acres. On construisit une maison sur chacun de ces lopins. Chaque soldat reçut du gouvernement les outils aratoires nécessaires. Le Dr Ramadonovitch publia des annonces demandant des épouses pour ces aveugles de la guerre. Il y eut plusieurs réponses.

Aujourd'hui, la colonie compte environ 300 personnes. Tous les enfants qui y sont nés ont une vue normale.

Ce petit groupe de personnes subsistant par ses propres moyens jouit de la vie. Avec les profits de sa ferme et sa pension du gouvernement, chaque famille jouit de revenus constants. Les habitants de la colonie ne passent pas tout leur temps à cultiver la terre. Ils ont des moyens de récréation et des divertissements simples.

On a construit une bibliothèque.

(Suite en page 6)



CONCOURS NATIONAL DE DESSIN

On choisit un comité représentatif de vingt membres.

Le Concours national de dessin organisé en juillet dernier par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières, promet d'être un grand succès.

Tous savent qu'il n'en coûte pas un sou pour s'inscrire, qu'on peut le faire à l'importe quel temps pourvu que le dessin soit exécuté le 31 décembre 1935. Une circulaire détaillée est envoyée à tous les aspirants.

Un comité d'honneur de 20 membres des plus représentatifs a été choisi récemment: L'honorable Athanasie David, Secrétaire de la Province et fondateur de l'École des Beaux-Arts, Président; M. Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition et député des Trois-Rivières, 1er Vice-Président; le R. P. Louis Lalonde, S. J., Aumônier-Général de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, second Vice-Président. Les autres membres sont: Le Sénateur Gustave Lacasse, Témiscou, Ontario; M. l'abbé Desranleau, Sorel; M. l'abbé Lionel Groulx, le R. P. Latour, C. S. V. Provincial des Clercs de Saint-Viateur; le R. P. Ubaldo Langlois, O.M.I., Provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan; M. Henri Ledoux, Nashua, N. Y., Président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique; M. l'abbé J. D'Aigle, "L'Évangéliste", Moncton, Nouveau-Brunswick; M. Pascal Boucher, Député à la Législature du Nouveau-Brunswick, Edmundston; M. Georges Bouchard, Kamouraska; M. Eugène L'heureux, L'Action Catholique; M. le Notaire G. E. Ladouceur, Président des Ligues de Retraitants du diocèse des Trois-Rivières; M. l'abbé Albert Tessier, Préfet des Etudes au Séminaire des Trois-Rivières; M. l'abbé Girard, Directeur du Séminaire de Nicolet; M. le Docteur Joyal, Haileybury, Ont.; M. Victor Barrette du "Droit", Ottawa; M. l'abbé Victor Tremblay, Séminaire de Chicoutimi; M. Omer Héroux, Le "Devoir", Montréal.

A date 283 artistes professionnels ou amateurs se sont inscrits et des adhésions arrivent encore tous les jours.

Le Concours se terminera le 31 décembre 1935 et le jury proposé à cet effet déterminera en janvier, quels sont les heureux gagnants.

La CITE DES AVEUGLES. Une agglomération d'un nouveau genre en Yougoslavie.

Veternik, Yougoslavie. — La "Cité des Aveugles" a représenté un si grand succès, ici, que l'Autriche songe actuellement à édifier un autre village analogue mais sur une plus grande échelle. La "Cité des Aveugles" se suffit par elle-même. Elle est une collectivité d'anciens combattants qui ont perdu la vue dans la grande guerre. L'idée de cette cité fut conçue il y a sept ans par le roi Alexandre 1er, quand il songea à fonder une colonie pour les anciens soldats aveugles n'ayant pas de propriété à eux. Le ministère de l'Agriculture reçut l'ordre de fonder l'union agricole des soldats aveugles. Il choisit le Dr Velyko pour diriger l'entreprise.

Un emplacement fut choisi à Novi-Sad, dans la région de Solunfund, près de Belgrade. C'est à Solunfund, qu'une bataille sanglante eut lieu, dans laquelle 11 soldats yougoslaves perdirent la vie. La colonie fut nommée "Veternik", d'après une position importante sur le front du sud durant la guerre.

Pour commencer la colonie, on donna à chacun un lopin de terre d'environ 90 acres. On construisit une maison sur chacun de ces lopins. Chaque soldat reçut du gouvernement les outils aratoires nécessaires. Le Dr Ramadonovitch publia des annonces demandant des épouses pour ces aveugles de la guerre. Il y eut plusieurs réponses.

Aujourd'hui, la colonie compte environ 300 personnes. Tous les enfants qui y sont nés ont une vue normale.

Ce petit groupe de personnes subsistant par ses propres moyens jouit de la vie. Avec les profits de sa ferme et sa pension du gouvernement, chaque famille jouit de revenus constants. Les habitants de la colonie ne passent pas tout leur temps à cultiver la terre. Ils ont des moyens de récréation et des divertissements simples.

On a construit une bibliothèque.

(Suite en page 6)

MUSÉE CATHOLIQUE DANS LA MÉTROPOLE

L'édifice de la Côte des Neiges attire de vastes foules.

La ville de Montréal, déjà si riche en monuments historiques et en édifices publics remarquables, s'est enrichie depuis quelque temps d'un musée d'art dont la valeur artistique se compare avantageusement avec les plus beaux musées européens du même genre.

L'édifice, érigé à l'angle de la Côte des Neiges et du Chemin de la Reine Marie, à quelque pas de l'Oratoire Saint-Joseph, est d'une architecture moderne et attire l'attention par la pureté de ses lignes et de son style.

Le premier étage de cet édifice contient une imposante reconstruction des Catacombes de Rome. Cette reconstruction est exacte dans ses moindres détails. Tout a été mis en oeuvre pour recréer cette atmosphère de paix infinie et de beauté spirituelle que goûtèrent les premiers chrétiens dans ces refuges souterrains. Les inscriptions lapidaires, les fresques et les peintures, des sections de cimetières, les lambris, même les murs ont été reconstitués exactement tels qu'on les retrouve actuellement dans les Catacombes, on tels qu'ils sont conservés dans les divers musées romains.

Le deuxième étage contient des scènes religieuses et des scènes de l'histoire du Canada. La plus grande sincérité artistique jointe au respect de la tradition et de la nature ont présidé à la composition des diverses scènes qui ornent ce musée de cire, le plus beau du genre en Amérique.

L'idée maîtresse de la création de ce Musée est d'en faire une oeuvre éducative destinée à cultiver le goût du public visé, de faire revivre par l'image cette période de l'ère chrétienne sous le règne de la persécution romaine et de rappeler les principaux faits de l'histoire du Canada.

Rien de banal dans les scènes représentées; le choix des sujets, le soin des détails dans chacune des scènes, animées par plus de 120 personnages de cire (grandeur nature); tout a été exécuté avec le plus grand souci d'exactitude archéologique.

Le Musée Catholique Canadien est évidemment la plus belle contribution artistique dont Montréal ait été dotée depuis plusieurs années. De l'aveu des connaisseurs la visite du musée comporte toute une leçon vécue d'histoire d'une haute valeur éducative et d'une grande portée morale.

LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Les statistiques fournies à la Ligue de Sécurité de la Province de Québec par M. E. Alex Martel, officier en charge de la statistique des accidents automobiles pour la province, montrent que 858 accidents d'automobiles ont eu lieu sur nos routes durant le mois d'août.

37 personnes ont été tuées dans ces accidents et le nombre des blessés s'élève à 725. Il est à remarquer qu'aucun conducteur de voiture hippomobile n'a été victime de mort accidentelle durant ce mois, mais 38 ont été blessés. En analysant ces statistiques, on voit que la majorité des fatalités ont eu lieu chez les automobilistes dont 23 ont été tués et 471 blessés. Chez les piétons, on compte 14 morts et 216 blessés.

Montréal, comme on peut bien s'y attendre, fut le théâtre du plus grand nombre d'accidents, soit 399. Québec vient en second lieu avec 43; Trois-Rivières 22; Westmount 17; Sherbrooke 7; Outremont 3; Hull et Verdun, 1. Le total des accidents dans les autres villes est de 69, tandis que les municipalités ont rapporté 296 accidents.

Les officiers de la ligue indiquent qu'il y a une augmentation assez considérable dans les accidents d'août par rapport à ceux de juillet durant lequel on en a enregistré 726. L'augmentation est donc de 132. Par contre il y a eu 3 mortalités accidentelles de moins en août qu'en juillet.

Plusieurs vœux adoptés au congrès des sociétés Saint-Jean-Baptiste à Québec.

Le Congrès des Sociétés St-Jean-Baptiste, tenu dimanche dernier au Palais Montcalm de Québec, a obtenu le plus grand succès. Des délégués étaient venus de toutes les parties de la province pour étudier les diverses questions qui avaient été mises à l'ordre du jour. La réunion fut présidée par M. J. Art, Gravel, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Les délégués suivants représentaient à Québec la Société Diocésaine St-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe: Le R. Père Plamondon, aumônier général et MM. Victor Sylvestre, Paul Lussier, Lionel Leblanc et J.-E. Paquin, tous officiers du Conseil général de la Société diocésaine.

Au sujet de l'organisation des sociétés St-Jean-Baptiste et d'une Fédération possible des sociétés nationales, on peut dire que les diverses idées émises, soit par les délégués des villes soit par ceux des centres ruraux, se ressemblaient par le fond. On convint de la nécessité d'accroître ces organismes et de les grouper en associations diocésaines. Pour ce qui est d'une Fédération, on en vint à la conclusion qu'il suffisait, pour le moment d'une union morale, union qui existe déjà, confirmant par là la résolution qui avait été votée au Congrès général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, en décembre dernier.

Touchant la colonisation, le vœu suivant fut adopté: "Les représentants des Sociétés St-Jean-Baptiste... après avoir entendu les rapports de MM. Léo Pelland, de Québec, Guy Vanier de Montréal, de M. Sauviat, et de M. Paradis, de St-Sauveur, se réjouissent des résultats obtenus par les sociétés diocésaines de colonisation avec le concours des Sociétés St-Jean-Baptiste et expriment le vœu que celles-ci continuent à apporter leur appui moral et matériel à l'oeuvre nationale, éducative et pratique poursuivie par les sociétés diocésaines de colonisation".

L'IMMUNISATION EST UNE SAUVEGARDE

La diphtérie une maladie qui apparaît pendant la saison froide.

La diphtérie va bientôt revenir, car c'est une maladie qui apparaît pendant la saison froide. Si vous avez des enfants au-dessous de six ans, qu'ils vivent sous votre toit ou qu'ils soient à la garde d'autres personnes parentes ou amies, c'est votre devoir de vous assurer qu'ils soient immunisés contre cette maladie. Faites cela sans tarder. Le nouveau traitement par antitoxine ne consiste qu'en une seule injection pour les enfants qui n'ont pas dépassé six ans. L'immunisation est assurée six à huit semaines après que l'injection est pratiquée. Si un enfant est injecté maintenant, il sera sans danger de contracter la maladie, vers le Jour de l'An.

Grâce à l'immunisation, les cas de diphtérie et les décès causés par elle, sont moins nombreux aux États-Unis. Dans la ville de New York, une moyenne des décès par an, a été réduite de 750 à 95. Cependant, malgré que l'on ait insisté fortement sur l'utilité du traitement par immunisation, depuis sept ans, il y a encore des centaines de milliers de jeunes enfants qui n'ont pas été inoculés.

Tous les enfants devraient subir ce traitement dès qu'ils ont l'âge de six ans. Le jour où l'on prendra partout cette sage mesure, les cas de diphtérie seront rares. Il a fallu plus de 40 ans au Conseil d'Hygiène de la ville de New-York, pour faire comprendre aux parents la vaccination. Aujourd'hui que la vaccination est chose obligatoire, avant que les enfants entrent à l'école, il n'y a plus de cas de variole; maladie qui, pourtant, emportait les new-yorkais par milliers autrefois, dans l'espace d'une année.

Le nouveau traitement par antitoxine contre la diphtérie, se pratique sans douleurs, et ne produit pas de mauvais effets. Votre médecin sera heureux de se rendre à votre dé-

PASTILLES VICKS

médicamenteuses avec des ingrédients du VICKS VAPORUB CONTRE LA TOUX

LE CONGRÈS BI-ANNUUEL

Plusieurs vœux adoptés au congrès des sociétés Saint-Jean-Baptiste à Québec.

Le Congrès des Sociétés St-Jean-Baptiste, tenu dimanche dernier au Palais Montcalm de Québec, a obtenu le plus grand succès. Des délégués étaient venus de toutes les parties de la province pour étudier les diverses questions qui avaient été mises à l'ordre du jour. La réunion fut présidée par M. J. Art, Gravel, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Les délégués suivants représentaient à Québec la Société Diocésaine St-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe: Le R. Père Plamondon, aumônier général et MM. Victor Sylvestre, Paul Lussier, Lionel Leblanc et J.-E. Paquin, tous officiers du Conseil général de la Société diocésaine.

Au sujet de l'organisation des sociétés St-Jean-Baptiste et d'une Fédération possible des sociétés nationales, on peut dire que les diverses idées émises, soit par les délégués des villes soit par ceux des centres ruraux, se ressemblaient par le fond. On convint de la nécessité d'accroître ces organismes et de les grouper en associations diocésaines. Pour ce qui est d'une Fédération, on en vint à la conclusion qu'il suffisait, pour le moment d'une union morale, union qui existe déjà, confirmant par là la résolution qui avait été votée au Congrès général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, en décembre dernier.

Touchant la colonisation, le vœu suivant fut adopté: "Les représentants des Sociétés St-Jean-Baptiste... après avoir entendu les rapports de MM. Léo Pelland, de Québec, Guy Vanier de Montréal, de M. Sauviat, et de M. Paradis, de St-Sauveur, se réjouissent des résultats obtenus par les sociétés diocésaines de colonisation avec le concours des Sociétés St-Jean-Baptiste et expriment le vœu que celles-ci continuent à apporter leur appui moral et matériel à l'oeuvre nationale, éducative et pratique poursuivie par les sociétés diocésaines de colonisation".

L'IMMUNISATION EST UNE SAUVEGARDE

La diphtérie une maladie qui apparaît pendant la saison froide.

La diphtérie va bientôt revenir, car c'est une maladie qui apparaît pendant la saison froide. Si vous avez des enfants au-dessous de six ans, qu'ils vivent sous votre toit ou qu'ils soient à la garde d'autres personnes parentes ou amies, c'est votre devoir de vous assurer qu'ils soient immunisés contre cette maladie. Faites cela sans tarder. Le nouveau traitement par antitoxine ne consiste qu'en une seule injection pour les enfants qui n'ont pas dépassé six ans. L'immunisation est assurée six à huit semaines après que l'injection est pratiquée. Si un enfant est injecté maintenant, il sera sans danger de contracter la maladie, vers le Jour de l'An.

Grâce à l'immunisation, les cas de diphtérie et les décès causés par elle, sont moins nombreux aux États-Unis. Dans la ville de New York, une moyenne des décès par an, a été réduite de 750 à 95. Cependant, malgré que l'on ait insisté fortement sur l'utilité du traitement par immunisation, depuis sept ans, il y a encore des centaines de milliers de jeunes enfants qui n'ont pas été inoculés.

Tous les enfants devraient subir ce traitement dès qu'ils ont l'âge de six ans. Le jour où l'on prendra partout cette sage mesure, les cas de diphtérie seront rares. Il a fallu plus de 40 ans au Conseil d'Hygiène de la ville de New-York, pour faire comprendre aux parents la vaccination. Aujourd'hui que la vaccination est chose obligatoire, avant que les enfants entrent à l'école, il n'y a plus de cas de variole; maladie qui, pourtant, emportait les new-yorkais par milliers autrefois, dans l'espace d'une année.

Le nouveau traitement par antitoxine contre la diphtérie, se pratique sans douleurs, et ne produit pas de mauvais effets. Votre médecin sera heureux de se rendre à votre dé-

LA TRANSFUSION DU SANG

Service d'Hygiène de l'Association Médicale Canadienne

La vue du sang produit quelque fois une sensation de crainte et, dans bien des cas, elle suffit pour causer du malaise et de la faiblesse. Le sang est essentielle à la vie. Le fonctionnement normal de l'organisme repose sur plusieurs facteurs dont l'un est constitué par la quantité nécessaire d'un sang pur et sain.

Vous avez sans doute remarqué que les transfusions se font beaucoup plus fréquemment qu'autrefois dans le traitement d'une variété de cas. Il n'est pas exagéré de dire que dans un grand nombre de cas la transfusion de sang sauve la vie du malade ou ramène sa santé.

Autrefois, on ne pratiquait la transfusion que dans des cas désespérés alors que cela ne semblait être la seule chance de salut pour le malade. Aujourd'hui, elle constitue un moyen fréquent de traitement et elle peut être faite en toute sûreté, grâce aux connaissances que l'on a acquises concernant les différents groupes sanguins.

L'on peut dire que le sang se compose de deux parties: l'une liquide, ou le sérum, l'autre formée de particules solides ou globules. Il y a plusieurs sortes de globules rouges qui sont au nombre approximatif de cinq millions dans chaque goutte de sang normal.

Les êtres humains peuvent être divisés en quatre groupes correspondant aux quatre groupes sanguins. Le sang provenant de deux personnes du même groupe peut se mêler sans aucun danger; c'est le contraire si ces deux personnes appartiennent à un groupe différent. En d'autres termes, il est nécessaire que le donneur appartienne au même groupe que le receveur. Les mêmes conditions s'appliquent dans les cas de greffe de la peau. Si la peau qui doit servir à la greffe n'est pas prise chez une personne du même groupe sanguin que celle qui doit subir cette opération, le succès en sera compromis.

Une épreuve très simple permet de se rendre compte de la compatibilité du sang du donneur et de celui du receveur. L'on prend de chacun d'eux une petite quantité de sang qui est divisée en deux parties; l'une se coagule laissant un sérum clair; l'autre est additionnée d'une substance chimique qui en prévient la coagulation et laisse des globules de l'autre et l'on observe ce mélange durant une vingtaine de minutes. Si aucun changement ne se produit, il est alors convenu que la transfusion peut se faire entre ces deux personnes. Si, au contraire, les globules rouges s'agglutinent, cela indique que ces deux espèces de sang ne vont pas ensemble.

Dans ces circonstances, la transfusion ne peut avoir lieu car si on la faisait, il résulterait un danger vraiment sérieux de l'incompatibilité des deux sangs; l'agglutination des globules rouges qui se ferait dans l'organisme du receveur, pouvant ainsi causer l'obstruction des petites artères, aurait des résultats des plus désastreux.

NOTRE COMMERCE AVEC LA N-ZELANDE

L'augmentation des exportations du Canada à la Nouvelle Zélande est démontrée par les cargaisons, sans cesse plus fortes, transportées par les navires de la Canadian National Steamships en service direct entre le Canada et les Antipodes. Parmi les produits canadiens les plus en demande là-bas on remarque: les autos, les pneus, le papier à journal, le poisson en conserve, la soie naturelle et artificielle, la farine, les chaussures de caoutchouc et de cuir, les machines agricoles.

L'UTILITE DU CHEVAL

Le cheval est non seulement un animal de trait précieux, mais il est encore très utile après sa mort. Dans certains pays d'Europe on mange sa chair, partout on fait du cuir de sa peau et de la colle avec ses os. Mais on utilise surtout ses crins pour cordes d'archet et bourres de fauteuils et matelas. Les crins de meilleure qualité sont produits par le Canada, dit le service industriel du Canadian National.

Si vous avez de jeunes enfants chez-vous, voyez le médecin et entendez-vous avec lui, afin qu'ils soient immunisés contre la diphtérie le plus tôt possible. Leur salut est là.

LA TRANSFUSION DU SANG

Service d'Hygiène de l'Association Médicale Canadienne

La vue du sang produit quelque fois une sensation de crainte et, dans bien des cas, elle suffit pour causer du malaise et de la faiblesse. Le sang est essentielle à la vie. Le fonctionnement normal de l'organisme repose sur plusieurs facteurs dont l'un est constitué par la quantité nécessaire d'un sang pur et sain.

Vous avez sans doute remarqué que les transfusions se font beaucoup plus fréquemment qu'autrefois dans le traitement d'une variété de cas. Il n'est pas exagéré de dire que dans un grand nombre de cas la transfusion de sang sauve la vie du malade ou ramène sa santé.

Autrefois, on ne pratiquait la transfusion que dans des cas désespérés alors que cela ne semblait être la seule chance de salut pour le malade. Aujourd'hui, elle constitue un moyen fréquent de traitement et elle peut être faite en toute sûreté, grâce aux connaissances que l'on a acquises concernant les différents groupes sanguins.

L'on peut dire que le sang se compose de deux parties: l'une liquide, ou le sérum, l'autre formée de particules solides ou globules. Il y a plusieurs sortes de globules rouges qui sont au nombre approximatif de cinq millions dans chaque goutte de sang normal.

Les êtres humains peuvent être divisés en quatre groupes correspondant aux quatre groupes sanguins. Le sang provenant de deux personnes du même groupe peut se mêler sans aucun danger; c'est le contraire si ces deux personnes appartiennent à un groupe différent. En d'autres termes, il est nécessaire que le donneur appartienne au même groupe que le receveur. Les mêmes conditions s'appliquent dans les cas de greffe de la peau. Si la peau qui doit servir à la greffe n'est pas prise chez une personne du même groupe sanguin que celle qui doit subir cette opération, le succès en sera compromis.

Une épreuve très simple permet de se rendre compte de la compatibilité du sang du donneur et de celui du receveur. L'on prend de chacun d'eux une petite quantité de sang qui est divisée en deux parties; l'une se coagule laissant un sérum clair; l'autre est additionnée d'une substance chimique qui en prévient la coagulation et laisse des globules de l'autre et l'on observe ce mélange durant une vingtaine de minutes. Si aucun changement ne se produit, il est alors convenu que la transfusion peut se faire entre ces deux personnes. Si, au contraire, les globules rouges s'agglutinent, cela indique que ces deux espèces de sang ne vont pas ensemble.

Dans ces circonstances, la transfusion ne peut avoir lieu car si on la faisait, il résulterait un danger vraiment sérieux de l'incompatibilité des deux sangs; l'agglutination des globules rouges qui se ferait dans l'organisme du receveur, pouvant ainsi causer l'obstruction des petites artères, aurait des résultats des plus désastreux.

NOTRE COMMERCE AVEC LA N-ZELANDE

L'augmentation des exportations du Canada à la Nouvelle Zélande est démontrée par les cargaisons, sans cesse plus fortes, transportées par les navires de la Canadian National Steamships en service direct entre le Canada et les Antipodes. Parmi les produits canadiens les plus en demande là-bas on remarque: les autos, les pneus, le papier à journal, le poisson en conserve, la soie naturelle et artificielle, la farine, les chaussures de caoutchouc et de cuir, les machines agricoles.

L'UTILITE DU CHEVAL

Le cheval est non seulement un animal de trait précieux, mais il est encore très utile après sa mort. Dans certains pays d'Europe on mange sa chair, partout on fait du cuir de sa peau et de la colle avec ses os. Mais on utilise surtout ses crins pour cordes d'archet et bourres de fauteuils et matelas. Les crins de meilleure qualité sont produits par le Canada, dit le service industriel du Canadian National.

Si vous avez de jeunes enfants chez-vous, voyez le médecin et entendez-vous avec lui, afin qu'ils soient immunisés contre la diphtérie le plus tôt possible. Leur salut est là.

INFORMATIONS RELIGIEUSES

Le couronnement de Notre-Dame de Montligeon

Parmi les cérémonies religieuses qui ont marqué, en France, le mois de septembre, il faut au moins signaler celle à laquelle a donné lieu le couronnement de Notre-Dame de Montligeon, un bourg du diocèse de Séez, en Normandie, dont le nom est désormais connu et populaire dans le monde entier, parce qu'il est le siège de "l'oeuvre expiatoire" pour le coulage des Ames délaissées du Purgatoire.

Le mouvement de prières pour les Ames du Purgatoire a été lancé à Montligeon, il y a environ un demi-siècle, par le curé de cette paroisse. Il ne tarda pas à rencontrer, auprès des fidèles, le plus grand succès. Une Association de prières fut fondée, qui compte aujourd'hui des adhérents par dizaines de milliers et dont le bulletin est publié en 12 langues.

Au-dessus du maître autel de la basilique de Notre-Dame de Montligeon, une statue de la Vierge, protectrice des âmes du Purgatoire, a été placée. C'est cette statue qui a été couronnée, le 19 septembre, par Son Éminence le cardinal Verdier, archevêque de Paris, chargé par le Pape de procéder à la cérémonie. Il était entouré de 10 évêques et de 150 prêtres. On évalue à 15,000 le nombre des pèlerins qui se rendirent ce jour-là, à La Chapelle-Montligeon.

Les couronnes de la Sainte Vierge et de l'Enfant-Jésus, qu'elle tient dans ses bras, sont faites d'objets d'or et d'argent ainsi que de joyaux offerts par les abonnés du Bulletin de l'oeuvre expiatoire. Elles ont été conçues et réalisées par M. l'abbé Jourdain, vicaire à St-Jacques de Montrouge au diocèse de Paris et exécutées par des artistes de la maison d'orfèvrerie Chaumet. La couronne de la Vierge a près d'un mètre de tour et le développement de celle de l'Enfant-Jésus atteint 70 centimètres.

Presque toutes les autorités civiles du département de l'Orne, où se trouve la Chapelle-Montligeon, ont assisté à ces fêtes: citons, parmi

L'HON. M. BOUCHARD ACCLAMÉ PAR LES ÉLECTEURS DU COMTÉ

(Suite de la page 1)

Nous allons maintenant donner un substantiel résumé des principaux discours prononcés au cours de cette belle journée libérale. L'hon. M. Bouchard fit une revue des principales mesures qu'il était parvenu à faire adopter à la chambre, dans l'intérêt à la fois du cultivateur et de l'ouvrier. Ce sont les nouvelles lois sur l'électricité, destinées à donner à notre province l'électrification rurale. "Quoiqu'en disent mes adversaires, dit-il, je n'ai pas changé d'opinion. Bien plus, je déclare que la lutte que j'ai entreprise ne fait que commencer et ne s'arrêtera que le jour où les taux de l'électricité dans notre province seront plus bas que dans n'importe quel autre pays du monde. Dans une province aussi riche que la nôtre en ressources hydrauliques, il n'y a aucune raison pour que nous ne payions pas le courant électrique à des taux plus bas qu'ailleurs".

M. Bouchard parla aussi de la nouvelle loi abolissant les rentes seigneuriales, dernier vestige des temps féodaux en notre pays, et de ce que cette mesure signifiait pour les Canadiens français. Il fit aussi l'éloge de la politique de bons chemins inaugurée et menée à bonne fin par le gouvernement libéral de la province. Il énuméra les avantages multiples que retirent les cultivateurs de ces bons chemins. Il déclara que depuis son entrée à la Législature, il était parvenu à faire paver ou graver dans son comté un total de 180 milles de chemin.

Que nous aurons des élections provinciales prochainement, M. Bouchard, sans spécifier aucune date, a laissé entendre que c'était probable. Lors de la dernière campagne fédérale, il n'a pu que faire de brèves apparitions dans le comté. C'est que les chefs du parti libéral avaient réclamé son concours ailleurs, dans les comtés douteux où il était nécessaire de mobiliser le plus de forces possibles. Il a voulu, avant que commence la campagne provinciale, faire le tour de son beau comté de St-Hyacinthe, afin de remercier les électeurs de l'appui fidèle qu'ils lui ont toujours donné, afin aussi de leur faire voir son attitude sur différentes questions. En prenant ainsi de l'avance, il pourra, une fois la campagne provinciale commencée, aller prêter l'appui de sa parole en faveur de la grande cause libérale dans diverses parties de la province où ses services ont été demandés. C'est ainsi que le dimanche suivant il sera dans le comté de Bagot, où son bon ami, M. Cyrille Dumaine, se présentera à la convention de Saint-Liboire.

Maintenant qu'un gouvernement libéral est établi à Otta-

wa, après la plus grande victoire jamais remportée par un parti politique depuis la Confédération, il est nécessaire d'avoir dans les provinces des gouvernements sympathiques au pouvoir central. Huit provinces canadiennes sur neuf ont à l'heure actuelle des gouvernements libéraux. Le gouvernement libéral de la province de Québec pourrait, s'il avait les mêmes motifs que le gouvernement Bennett, se maintenir au pouvoir encore une année, mais à Québec on est respectueux des traditions, notamment de la tradition qui veut qu'il y ait des élections tous les quatre ans, et c'est pourquoi nous aurons des élections provinciales bientôt.

Il faut que le gouvernement de notre province, pour la grande conférence interprovinciale qui s'ouvrira sous peu à Ottawa, ait un mandat clair et précis, non pas un mandat vague de quatre ans, mais un mandat nouveau, indiquant nettement que le peuple tout entier de la province se tient debout derrière le gouvernement qu'il s'est donné. Forts de l'appui du peuple de la province, les ministres de Québec pourront rencontrer les ministres d'Ottawa et s'entendre avec eux pour tirer notre pays au plus tôt du marasme économique dans lequel il se débat.

M. Bouchard dit ensuite qu'il veut parler de deux ou trois grandes questions qui ont été réglées par le parlement. Il y a quelques années, en raison du développement de l'industrie, un grand nombre de jeunes gens ont quitté la campagne pour s'en aller à la ville. Nous croyons que c'est un mal, que la désertion des campagnes est une des causes principales de la crise actuelle. Nous croyons que si les jeunes gens revenaient à la terre, tout le monde s'en trouverait bien. M. Bouchard rappelle quelques-unes des mesures qui ont été prises pour combattre la crise et améliorer les conditions de la vie dans notre province. Il souligne la politique de bons chemins inaugurée et poursuivie par les gouvernements libéraux de la province. Il rappelle qu'en 1912, lorsqu'il se présenta pour la première fois, il fallait se transporter en voiture d'une paroisse à l'autre, de sorte qu'il aurait été impossible en ce temps-là, avec des routes où l'on risquait toujours de s'embarquer, de tenir comme aujourd'hui plusieurs assemblées le même jour. Le gouvernement de la province a cru devoir changer tout cela. Dans le temps, on disait dans les paroisses qu'on était trop pauvre pour construire de bons chemins, mais le gouvernement est venu qui a nationalisé les routes de la province, avec le résultat que bientôt les comtés se sont couverts de bons chemins. Le gouvernement reconnaissait qu'il était absolument nécessaire de donner de bonnes routes aux cultivateurs pour leur permet-

Le choix des thés verts du Japon

"SALADA"

THÉ DU JAPON

tre de porter leurs produits sur le marché. Le gouvernement a donc construit un nombre énorme de bonnes routes. Pour encourager leur construction, il a volontairement diminué le taux d'intérêt que les cultivateurs avaient à payer. Bientôt il a fait aux cultivateurs une remise complète de ces sommes, leur faisant ainsi réaliser une épargne considérable, et finalement on s'est arrêté au plan actuel, par lequel le gouvernement partageait dans la proportion de 50% le coût des chemins.

M. Bouchard rappelle encore qu'on est venu le trouver de diverses paroisses pour avoir de bons chemins. Toujours il s'est efforcé d'obtenir ce qu'on lui demandait et à des taux excessivement favorables pour les cultivateurs. Depuis qu'il est député à Québec, il est parvenu à faire construire dans son comté un total de 180 milles de routes pavées ou gravées. Même à l'heure actuelle, une route est en construction entre St-Bernard et Saint-Jude. On achève présentement la construction d'une route d'état entre Ste-Madeleine et Saint-Hyacinthe et bientôt on aura le pont nouveau entre Beloeil et Saint-Hilaire. A St-Bernard, les cultivateurs ont demandé une route pour établir des communications faciles avec St-Ours. Il a vu le département de la Voirie à ce sujet et peut donner l'assurance que bientôt on pourra faire le tour entier du comté sur des routes gravées.

M. Bouchard note ensuite une phrase prononcée par l'orateur qui l'a précédé. L'hon. M. Cardin, à l'effet que sous certains rapports économiques, nous sommes en minorité dans Québec. Il dit le navrant spectacle de nos jeunes techniciens, de nos jeunes ingénieurs sortant des écoles universitaires et ne pouvant trouver à se placer parce que toutes les positions sont contrôlées par les monopoles. Le jour où un groupe de jeunes techniciens sont venus le trouver en disant: Donnez-nous du travail, il a compris que le temps était venu pour lui de s'employer de toutes ses forces à obtenir pour ses compatriotes l'égalité économique. Il a compris que s'il pouvait trouver et établir un système en vertu duquel les grandes compagnies seraient administrées autrement qu'elles le sont maintenant, il aurait aussi trouvé le moyen pour les nôtres de s'affranchir de tout esclavage économique.

M. Bouchard ajoute que c'est la raison pour laquelle il a entrepris sa grande campagne contre le monopole de l'électricité, campagne qui a duré deux ans et qui s'est terminée par une éclatante victoire pour le peuple de la province de Québec. Il a obtenu que les ressources naturelles qui appartiennent en propre au peuple de la province lui soient retournées. Il a obtenu une somme de lois sur l'électricité qui comportent non seulement de grosses réductions de taux, mais qui permettront en quelques années d'électrifier complètement nos campagnes. Pense-t-on que si on eût fait comme en Ontario et gardé nos ressources, nous aurions des spectacles comme celui de ces jeunes ingénieurs canadiens-français à la recherche de positions et n'en trouvant pas? A l'heure actuelle, la tâche qu'il avait entreprise est réalisée en ce sens que le gouvernement a compris l'importance et la nécessité de retourner au peuple ses ressources naturelles. Il a réussi à faire adopter une loi en vertu de laquelle le gouvernement n'a pas le droit de donner, louer ou vendre nos pouvoirs hydrauliques sans l'assentiment du parlement. Nos ressources hydrauliques ont été divisées en deux parties: celles qui sont déjà concédées aux compagnies et celles du peuple qui forment 75% de tout le potentiel d'électricité réalisable dans la province de Québec.

De telles réformes n'ont pas été demandées par un visionnaire, ajoute M. Bouchard qui rappelle que de telles mesures ont eu pour protagonistes des hommes comme Henri Bourassa, l'ancien député de Saint-Hyacinthe, M. Beaudry Le-man, un des grands banquiers de notre province, l'hon. Adélard Turgeon. Tous ces hom-

mes ont exprimé l'opinion que nos ressources naturelles devaient rester la propriété du public.

Continuant, M. Bouchard dit qu'il a également réussi à faire adopter une loi en vertu de laquelle les classes agricoles de notre province pourront obtenir de l'électricité, et ce dans les rangs les plus éloignés, à des taux sensiblement les mêmes que ceux de l'éclairage par le pétrole. Il n'y a aucune raison pour que dans un pays aussi riche que le nôtre en ressources naturelles, les cultivateurs ne puissent pas avoir partout un service électrique à des taux aussi bas et même plus bas que dans les autres pays. Se fait-on une idée de ce que l'électrification rurale voudrait dire pour les populations de nos campagnes? Le jour où, avec de bonnes routes, nous aurons des fermes électrifiées dans nos campagnes, le radio et le téléphone dans les mailles, ce jour-là la terre ne sera plus abandonnée et ceux qui l'auront quittée y reviendront.

Le gouvernement, après les mesures généreuses qu'il a prises pour la construction des bons chemins, après s'être chargé de leur entretien sans qu'il en coûte un sou aux cultivateurs, le gouvernement a inauguré une vaste politique pour l'électrification de nos campagnes. Il s'est engagé à payer 50% du coût des nouvelles lignes électriques. Il a pris des mesures pour que les municipalités qui voudront le faire puissent municipaliser leurs services d'électricité et il a pris des mesures pour que notre population ne soit plus volée comme elle l'a été si longtemps par les grandes compagnies. Sait-on qu'il y a une loi nouvelle en vertu de laquelle une compagnie peut être forcée à vendre son électricité au coût de la production? Une loi a aussi été adoptée pour que l'électricité ne se vende plus à des taux exorbitants mais aux taux raisonnables qu'elle doit être payée. Nous avons fait une enquête qui a démontré que l'électricité pouvait être produite à raison de deux cents le kilowatt-heure, alors que certaines compagnies chargent jusqu'à huit et dix cents le k. h.

M. Bouchard ajoute que grâce à la campagne qu'il a entreprise, grâce à l'appui que lui ont donné un grand nombre de ses collègues à la Législature, grâce aux lois qui ont été adoptées par le gouvernement libéral de la province, le jour est prochain où notre province sera électrifiée comme l'est la Suisse alors que tous nos cultivateurs même dans les régions éloignées, auront l'électricité dans leurs maisons. Pour arriver à ce beau résultat, il a fallu une lutte qui n'a pas laissé d'être ardue, mais M. Bouchard est heureux de reconnaître que le gouvernement dans cette lutte s'est encore une fois montré soucieux des véritables intérêts de la population. Ceux qui s'étaient joints à lui dans cette lutte et qui la faisaient non pas dans l'intérêt du peuple mais pour ce qu'ils pourraient y gagner personnellement, ceux-là l'ont accusé, après son entrée dans le ministère, d'avoir abandonné ses principes. "Je n'ai rien abandonné, s'écrit-il, et je dirai que Damien Bouchard n'est pas un homme qu'on peut faire changer d'opinion comme cela. Non, je n'ai pas cessé de lutter. Je dirai même que la lutte ne fait que commencer et qu'elle ne cessera que le jour où nous aurons dans la province des taux d'électricité plus bas que dans n'importe quel autre pays. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi avec l'immensité de notre richesse en ressources hydrauliques. J'ai invité les jeunes qui parlent contre moi à venir assister à mes assemblées et à m'écouter pour voir si j'avais modifié mes opinions d'un iota. Ils ne sont pas venus. Du reste, en devenant ministre, je n'ai rien gagné personnellement au changement, car la fonction d'Orateur de l'Assemblée législative était plus rémunératrice que celle de ministre dans le cabinet. L'Orateur de la chambre a sensiblement le même salaire qu'un ministre et il n'a de travail que durant trois mois de l'année, durant la session, alors qu'un

ministre doit être continuellement sur la brèche". M. Bouchard ajoute qu'il a cru devoir accepter un portefeuille dans le cabinet afin de pouvoir surveiller de plus près la mise en vigueur des nouvelles lois sur l'électricité, afin que ces lois ne soient pas lettres mortes dans les statuts. Le public peut être assuré que ces lois seront mises en vigueur dans la proportion de 100% de leur portée. Le gouvernement est aujourd'hui convaincu comme lui que nos villes et nos campagnes ont besoin d'électricité pour s'éclairer, se protéger contre l'incendie, rendre plus facile le travail de la ferme, pour avoir un bon service sanitaire, enfin pour améliorer les conditions de la vie et pour rendre cette vie plus agréable. On a constaté que les monopoles chargeaient des taux trop élevés pour leur électricité. On va prendre les moyens nécessaires, s'ils ne sont déjà pris, pour abaisser ces taux à un niveau raisonnable.

Continuant son discours, M. Bouchard mentionne le voyage qu'il vient de faire à Washington en sa qualité de ministre du Commerce dans le gouvernement. Il a fait ce voyage dans l'intérêt du cultivateur et de l'ouvrier des villes. Il a rencontré à Washington l'ambassadeur de la Russie soviétique et il a discuté avec lui de l'échange de divers produits. La Russie pourrait acheter notre fromage, notre lait condensé, tous articles dont elle a besoin, et elle nous vendrait en retour du charbon et des engrais chimiques, articles contrôlés ici par des trusts puissants. Ce voyage est en ligne avec la lutte qu'il a entreprise contre les monopoles. Si nous parvenions à créer un tel marché pour nos cultivateurs, ils y trouveraient de notables bénéfices et tout le monde serait débarrassé des monopoles. Il y a trois ans, on voulait en ce pays acheter du charbon russe, qui était de première qualité et se vendait à des prix considérablement inférieurs à l'autre charbon, mais le sénateur Webster et les autres magnats qui contrôlent le trust du charbon ont intervenu auprès de M. Bennett et parvinrent à faire déclarer un embargo sur le charbon russe. M. Bouchard ajoute que l'ambassadeur russe a accueilli très favorablement le projet de commerce entre les deux pays. Ce dernier doit s'embarquer ces jours-ci à destination de la Russie où il confèrera avec son gouvernement, et s'il est possible d'échanger des produits entre les deux pays, le gouvernement de la province s'adressera au gouvernement d'Ottawa dans le but de faire lever l'embargo sur le charbon. Ainsi nos cultivateurs auront de nouveaux débouchés pour leurs produits et nous ne verrons plus les ouvriers des villes exposés l'hiver à mourir de froid avec leurs enfants à cause du prix exorbitant auquel se vend le charbon. M. Bouchard ajoute qu'il a conféré ces jours derniers avec un représentant de commerce écossais et qu'il a constaté que le trust du charbon contrôlait les compagnies de transport et même les mines d'Angleterre. Le trust du charbon est tout-puissant. En achetant du charbon russe on pourra le forcer à abaisser ses prix. Et le jour où nous aurons raison des monopoles qui nous pressurent nous verrons la fin de la crise économique.

M. Bouchard parle ensuite de l'abolition des rentes seigneuriales. Il mentionne qu'il a commencé à s'occuper de cette question dès l'année 1912, alors qu'il venait siéger pour la première fois à Québec. La lutte a été longue, mais il est heureux de déclarer que le gouvernement, comme sur la question de l'électricité, lui a accordé 100% de ce qu'il demandait. Les rentes seigneuriales sont le dernier vestige de la féodalité dans notre pays. Elles ont largement contribué à maintenir notre nationalité en état de subjection. Elles sont injustes car elles n'existent que dans les comtés à population canadienne-française. Grâce à la lutte poursuivie pendant plusieurs années et menée à bonne fin, nous sommes aujourd'hui en mesure de nous débarrasser pour toujours des rentes seigneuriales et le 11 novembre de l'an prochain elles seront choses du passé.

En terminant, M. Bouchard mentionne la lutte qui s'annonce prochaine. Il ne sait si on dressera un adversaire contre lui à l'élection. Il est possible qu'on lui donne un adversaire seulement pour le tenir occupé dans le comté et l'empêcher d'aller porter ailleurs la parole libérale. Quoiqu'il en soit il a confiance dans le résultat ultime, car il a la conscience d'avoir servi ses électeurs et ses concito-

TOUJOURS marqué par d'importants versements d'intérêts semestriels, le 1er novembre de cette année se distinguera tout spécialement par des rachats considérables d'obligations.

Pour le emploi heureux de tous ces fonds nous conseillons fortement l'achat des titres suivants:

OBLIGATIONS	Coupon	Echéance	Prix approx.
L'Hôpital Laval de Québec	3½%	1947-55	99
Socurs Grises de la Croix, Ottawa	3½%	1946-54	99
Entièrement subventionnées par la Province de Québec.			
Commission Métropolitaine de Montréal	4%	1947	101
Ville de Nicolet	4%	1955	100
Cité des Trois-Rivières	4%	1950-62	100
Archidiocèse de Toronto	4%	1945	100
Corp. Episcopale Catholique Romaine d'Ottawa	4%	1950-55	100
Fabrique Ste-Clotilde de Montréal	4%	1950	99
Socurs Grises de Montréal	4%	1945	101
Socurs de Charité de la Providence en Colombie Anglaise	4%	1941-46	100
Socurs des Saints Noms de Jésus et de Marie	4%	1946-49	101
Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières	4%	1955	100
Syndics St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney	4½%	1955	100
The Regent Knitting Mills	6½%	1942	100

L. - G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

84 est. rue Notre-Dame

QUÉBEC

MONTRÉAL

PARIS (France)

TROIS-RIVIÈRES

OTTAWA

yens au meilleur de ses connaissances. Il demande donc aux électeurs de lui renouveler leur confiance. Il fait un appel aux conservateurs. Il leur rappelle qu'au lendemain des élections précédentes, il leur a toujours montré qu'il était le député non seulement des libéraux mais le député de tout le monde dans le comté. Il leur rappelle que lorsque les paroisses à majorité conservatrice sont venues le trouver pour des octrois, elles ont toujours eu de lui un accueil aussi favorable que les autres paroisses. Enfin, il demande à tous les électeurs de juger sagement des questions posées devant eux et de se laisser guider par la raison plutôt que par la passion.

L'hon. M. Cardin

Dans un discours qui tendait un peu à s'éloigner de la politique mais dans lequel brillait la flamme d'un pur patriotisme, M. Cardin s'adressa spécialement à la jeunesse. Tout d'abord il se dit sensible au témoignage d'affection et d'estime qui vient de lui être rendu. Il est sensible au fait que la vieille forteresse conservatrice de Saint-Denis lui a donné une majorité libérale à la dernière élection et s'il en juge par l'enthousiasme qu'il voit en ce jour se manifester sur tous les visages, il est hors de doute que Saint-Denis votera aussi pour l'hon. M. Bouchard. En ce faisant, Saint-Denis sera dans une position privilégiée en ayant deux ministres pour la représenter.

M. Cardin se dit heureux que M. Bouchard lui ait fourni cette occasion, au lendemain des

élections de venir remercier ses électeurs de Saint-Denis et de Saint-Charles. Il est lié d'amitié avec M. Bouchard depuis déjà plusieurs années. Il sait que c'est un homme de principes, un homme aux opinions solides, un lutteur qu'on ne parvient pas facilement à détourner du chemin qu'il s'est tracé. Il a vu M. Bouchard à l'œuvre et il dira que ce n'est pas un peureux.

S'adressant surtout aux jeunes, M. Cardin leur demande d'être fiers de leurs origines et de leur situation dans le Canada. Il leur demande de ne jamais perdre courage dans les luttes qu'ils auront à entreprendre et de toujours se laisser guider par l'espérance. Ne soyons pas des déracinés. Aimons notre pays et ayons confiance en lui. Ayons confiance au gouvernement qui vient d'être installé à Ottawa et qui, s'il ne fait pas de miracles, fera de son mieux et réussira certainement à faire mieux que le gouvernement qui l'a précédé.

Les Canadiens français doivent toujours avoir la fierté de leurs origines et de leur histoire. Malheureusement, ils sont facilement découragés et s'ils ont de remarquables qualités, ils ont aussi des défauts qui les portent souvent à dénigrer leur prochain. Dès qu'un homme s'élève un peu plus haut que les autres on cherche à l'abaisser alors qu'on devrait plutôt l'aider à monter encore plus haut. Ne croyons pas le mal qui nous est rapporté d'autrui mais croyons le bien. Quand on a du cœur et du courage on triomphe de n'im-

porte quelle situation, si pénible soit-elle.

En terminant, M. Cardin donne l'assurance à ses auditeurs que le nouveau gouvernement d'Ottawa saura faire face à la situation et il ne doute pas qu'avant longtemps, à la suite des mesures qui sauront être prises, on verra l'aisance et la prospérité renaître dans notre pays. La province de Québec constitue une minorité dans le grand tout canadien mais si notre peuple voulait il pourrait suppléer par la qualité au nombre qu'il n'a pas. Développons la valeur des nôtres: la valeur morale, intellectuelle, de caractère.

Avant de reprendre son siège, M. Cardin encore une fois engage ses auditeurs à donner leur appui à M. Bouchard. M. Bouchard mérite cet appui peut-être mieux que lui, ajoute-t-il, car il a livré de grandes batailles en dehors de son comté, batailles qui lui méritent l'appui indistinct de tout le monde. Plus on l'aidera, plus il sera fort à Québec pour poursuivre les luttes entreprises, plus il aura d'influence. Il semble que la chose à faire serait de l'élever par acclamation, car se trouve-t-il en bonne vérité un homme sérieux qui pense qu'il peut battre Damien Bouchard dans son comté? Les gens qui pensent qu'ils ont la chance de battre M. Bouchard dans son comté cette année n'ont pas plus de chance de réussir qu'ils en auraient à le battre, lui, dans Richelieu. L'œuvre que poursuit M. Bouchard, tout ce qu'il a fait déjà mérite l'encourage-

(Suite en page 5)

POUR VOS CHAUSSURES

Le meilleur endroit où vous paierez moins cher, c'est chez

LA MAISON
J.B. Lefebvre
LIMITÉE
MONTREAL SHOE STORES

33
Maga-
sins

Les deux lignes ci-dessous sont parmi les nombreux spéciaux à partir de JEUDI jusqu'à LUNDI SOIR.

Claques en Gomme pour Hommes



Vous trouverez économique et confortable une paire de ces grosses claques en pure gomme. Pointures 6 à 12. En vente au prix spécial de...

\$1.59

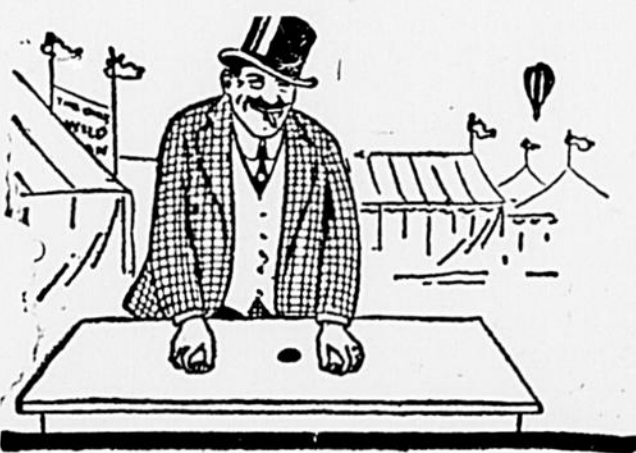
AUBAINE POUR DAMES

Voici un de nos modèles spéciaux. Souliers lacés en veau noir, forme élégante, talons hauts ou cubains. Pointures 2½ à 7. Notre prix spécial...

\$1.45



Montréal, Verdun, Lachine, Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Granby, Valleyfield, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Drummondville et Chicoutimi.



Ne vous laissez pas tromper !

Méfiez-vous de ceux qui vous offrent des substituts à la place du

VÉRITABLE ANTHRACITE
ÉCOSSAIS

Nous sommes les seuls distributeurs autorisés à Saint-Hyacinthe et dans la région.

Confiez-nous votre commande, et vous serez sûr d'obtenir de l'Anthracite Écossais véritable — le combustible qui a rendu confortables des milliers de foyers canadiens, tout en donnant satisfaction et permettant l'économie.

E.-J. CHARTIER

136 rue Girouard, Tél. 95, Saint-Hyacinthe